

Payez-nous le travail ménager! Payez-nous le travail



Chomage - Mères célibataires - Travail ménager - Vieux
et malades - Garde des enfants - Avortement - Docu-
ment: Crise et salaire pour le travail ménager

Comune di Padova
Biblioteca

Cod. Bibl. PUV 55

BIB. FW 1414543

INV 1060216

SOMMAIRE

PAGE 2	CHÔMAGE
PAGE 7	MÈRES CELIBATAIRES
PAGE 11	TRAVAIL MÉNAGER
PAGE 12	VIEUX ET MALADES
PAGE 14	GARDE DES ENFANTS
PAGE 16	FEUILLETON
PAGE 18	AVORTEMENT
PAGE 21	DOCUMENT: CRISE ET SALAIRE POUR LE TRAVAIL MÉNAGER

ZURICH, SEPTEMBRE 1975

ÉDITEUR RESPONSABLE: ANNA VON LOHNHAUSEN.

Ménagères,

Il y a les chiffres qui parlent et qui nous prouvent que Suisse, la situation économique des gens se détériore. Mais aussi l'Etat, les patrons, les partis qui utilisent ces chiffres pour nous intimider et nous faire croire que la catastrophe est imminente. Si bien que, même, si nous n'avons pas encore subi et dès maintenant les effets de la crise, en tant que femmes nous préparons déjà à l'héroïsme que tout le monde attend de nous et qui prouvera encore une fois de plus que nous sommes formidables. Car nous avons le génie paraît-il d'être capables de faire quelque chose à partir de rien: une robe à partir d'un chiffon, un potée à partir de bas morceaux. Et tout le monde nous félicite à partir de la crise l'éternel féminin c'est à dire "l'éternel ménager". On félicite notre génie, on ne paie pas nos travaux.

Réfléchir longtemps aux achats, cuisiner de longues heures, rafistoler péniblement les vêtements etc.... Plus jamais ça!! Dans les magasins, dans nos cuisines, nous ne gèrerons pas la crise des patrons. Nous ne sommes plus en 1920; ces dernières années, les femmes ont commencé à se révolter contre le travail ménager, en même temps qu'elles forçaient tout le monde à reconnaître que c'était du travail. C'est donc la première fois qu'on entre dans la crise avec une certaine force, une chance de ne pas être contraintes à la défensive. La fin de la crise ne signifiera peut-être pas notre défaite.

SLDB.15.116

Comune di Padova
Biblioteche

Cod. Bibl. PUV 55

BID PUV 144543

INV 1060216

SOMMAIRE

PAGE	2	CHÔMAGE
PAGE	7	MÈRES CELIBATAIRES
PAGE	11	TRAVAIL MÉNAGER
PAGE	12	VIEUX ET MALADES
PAGE	14	GARDE DES ENFANTS
PAGE	16	FEUILLETON
PAGE	18	AVORTEMENT
PAGE	21	DOCUMENT: CRISE ET SALAIRE POUR LE TRAVAIL MÉNAGER

ZURICH, SEPTEMBRE 1975

ÉDITEUR RESPONSABLE: ANNA VON LOHNHAUSEN.

Ménagères,

Il y a les chiffres qui parlent et qui nous prouvent que même en Suisse, la situation économique des gens se détériore. Mais il y a aussi l'Etat, les patrons, les partis qui utilisent ces chiffres pour nous intimider et nous faire croire que la catastrophe est imminente. Si bien que, même, si nous n'avons pas encore subi tous et dès maintenant les effets de la crise, en tant que femmes, ils nous préparent déjà à l'héroïsme que tout le monde attend de nous et qui prouvera encore une fois de plus que nous sommes formidables. Car nous avons le génie paraît-il d'être capables de faire quelque chose à partir de rien: une robe à partir d'un chiffon, un potée excellente à partir des bas morceaux. Et tout le monde nous félicitera, retrouvant au sein de la crise l'éternel féminin c'est à dire "l'éternel ménager". On félicite notre génie, on ne paie pas notre travail.

Réfléchir longtemps aux achats, cuisiner de longues heures, rafistoler péniblement les vêtements etc.... Plus jamais ça!! Dans les magasins, dans nos cuisines, nous ne gèrerons pas la crise des patrons.

Nous ne sommes plus en 1920; ces dernières années, les femmes ont commencé à se révolter contre le travail ménager, en même temps qu'elles forçaient tout le monde à reconnaître que c'était du travail. C'est donc la première fois qu'on entre dans la crise avec une certaine force, une chance de ne pas être contraintes à la défensive. La fin de la crise ne signifiera peut-être pas notre défaite.

CHOMAGE

«Nous nous réjouissons de pouvoir sélectionner»

Ces derniers temps on entend souvent ce genre de phrases dans la bouche des patrons. Ils ont produit la crise et ils en sont assez fiers!

Pour nous la crise, c'est la douche froide, surtout après l'atmosphère qui a prédominé au début de cette "année de la femme". L'ONU "nous" a dédié une année. A Berne un grand congrès a été organisé "pour nous" et une initiative pour l'égalité des droits de la femme a été lancée. C'était un peu l'euphorie dans les mouvements de femmes. On espérait que ce serait l'Année de tous les possibles (ou presque). Une expression de cet état d'esprit était l'anticongrès à Berne ou l'exposition "des femmes voient des femmes" à Zurich.

Mais on n'a pas tardé à comprendre que l'année 1975 serait plutôt "une année contre la femme". Les hommes voulaient nous montrer avec leur "cadeau" qu'ils font preuve de "beaucoup" de compréhension à notre égard. Mais cette année la discrimination devient plus dure que jamais.

En mars, avril, mai les licenciements se sont multipliés. La crise veut aussi dire CHOMAGE, les femmes (comme les immigrés) sont les plus touchées: Les femmes mariées "qui ne gagnent qu'un salaire d'appoint" sont les premières à être licenciées. Nous sommes de nouveau repoussées dans nos cuisines où nous pouvons nous livrer à nos "dons naturels" de ménagères. Dans l'article de la NZZ sur les licenciements chez SRO on peut lire: "Parmi les 250 employés de l'usine qui vont être licenciés il y a 100 femmes dont 98 sont mariées".

Dans le journal "Annabelle" nous avons trouvé l'histoire d'une femme de 59 ans qui parle de son licenciement après 4 ans de travail auxiliaire dans une assez grande usine d'alimentation: "Je ne peux pas travailler beaucoup plus qu'une demi-journée, avec mon dos foutu rester debout m'est très difficile. En décembre 74 j'étais licenciée avec 50 autres femmes, toutes des auxiliaires. Nous n'avions que 2 semaines de délai de congé. On nous a dit que la maison avait trop peu de travail. Mais j'ai appris plus tard que des saisonnières ont été engagées. Elles travaillent maintenant pour un salaire plus bas. La maison a dit à certaines femmes qu'elles pourraient revenir quand les commandes augmenteraient!"

Ainsi les patrons font avec la crise d'une pierre deux coups: Ils jouent les saisonnières toujours sous pression et constamment menacées par le licenciement et par la perte du permis de travail contre les travailleuses plus âgées. Ainsi les patrons s'attendent à ce que la rage des licen-

ciées se tourne contre leur remplaçantes et non contre eux. D'un point de vue financier cette manoeuvre est aussi un grand succès.

Dans "la femme - sa vie et le travail" une secrétaire de 40 ans décrit ses expériences de recherche de travail. Elle constate: "Il y a plus de femmes qui cherchent du travail que d'offres d'emplois. La "meilleure marché" ou/et la plus jeune a les meilleures chances. Une fois j'ai lu une annonce, on cherchait une secrétaire "ouverte d'esprit". Cette qualité était nouvelle pour moi. J'ai appris par téléphone qu'il fallait aussi être disponible pour le chef en dehors des heures de bureau et le soir." Bonne nuit!

Evidemment il y a eu des réactions à cette vague de licenciements. Les organisations de femmes, les syndicats et les groupes de femmes des partis ont protesté vigoureusement contre la discrimination des femmes (mariées). Au premier mai à Zurich une socialiste parle contre les licenciements des femmes. En Suisse la sécurité matérielle des ouvrières dépend presque uniquement du salaire et des économies personnelles, car il n'y a pas d'assistance sociale efficace et les allocations sociales sont très insuffisantes. Le Capital n'a donc qu'une marge de manoeuvre très limitée, et aussi bien les patrons que les syndicats accusent l'état de son manque de prévoyance et de précautions.

Les articles ultérieurs parus dans les mass-média sur les licenciements et les fermetures d'usines ne distinguent plus dans leurs chiffres, s'il s'agit d'hommes ou de femmes qui ont perdu leur salaire. Les statistiques sur les demandes d'emploi ne parlent presque pas des femmes qui cherchent du travail. Le directeur de l'office de placement défend l'opinion qu'il est encore trop tôt de parler de chômage des femmes.

Mais les patrons se sont concertés pour prendre des mesures d'urgence contre les premiers effets de la crise et pour couvrir les lacunes de l'assistance sociale aussi vite que possible. Le système d'assistance en cas de chômage (la caisse de chômage et le recyclage) a été réorganisé et répandu.

Jusqu'à maintenant l'état n'a accordé que peu d'allocations et le fait d'en recevoir était mal vu. Actuellement l'état prend en charge de plus en plus sa fonction sociale et "aide" avec des moyens financiers et d'autres mesures d'assistance - en aménageant ainsi aux patrons une plus grande liberté d'action pour leur restructuration.

Comment profiter de l'assurance chômage ?

Quelques informations sur un instrument dont il faut savoir se servir.

Au début de l'année 1974, on se moquait encore partout des assurances chômage : " Supprimez-la c'est dans cette institution qu'on trouve les seuls chômeurs ! " " L'assurance chômage en Suisse est depuis des années en chômage" écrivait encore la NZZ le 8 juin 1974. Le journal Posait la question " que va-t-il se passer finalement avec nos caisses et l'argent ? ". Pendant les dernières 11 années l'équipe travaillant à l'assurance chômage de l'OFIAMT est passé de 23 employés à 14.

Cependant ce fut l'OFIAMT lui-même, qui le premier s'aperçut que la situation commençait à se modifier. Dès 1971, il élabora, à la suite de différentes discussions parlementaires, un projet prévoyant la création d'une caisse centrale et l'abolition des caisses actuelles. Ce projet ne dépassa pas le stade de la procédure de consultation ouverte à ce moment; en effet ni les syndicats ni le patronat ne voyait une urgence à ce problème. De plus les caisses, surtout les petites s'opposaient à leur propre liquidation. Aujourd'hui plus personne ne met en question l'urgence de la constitution d'une assurance chômage bien organisée. Dans le seul mois de mai 1975 les assurances chômage suisses ont versé une somme de plus de 6 mio Frs. (pendant le mois de mai 1974 on versa Frs. 71'408.-). De cette somme 2,8 mio frs. ont été versés à des chômeurs complets et 3,3 mio Frs. à des chômeurs partiels. Le nombre des chômeurs complets a décuplé au cours de l'année passée. Non seulement au niveau cantonal mais aussi au niveau fédéral on s'occupe intensément de la révision des statuts qui sont devenus caducs. Par exemple dans le canton de Zurich la limite des revenus pour laquelle l'assurance est obligatoire va passer de 18.000 frs à 36.000 frs. Le processus de révision de l'assurance chômage dans la Constitution va être accéléré, " en face d'une récession qui va en s'aggravant" et on pense le Conseil Fédéral se prononcera encore pendant le mois d'août. (le nouvel article de la Constitution n'entrera en vigueur qu'à partir de l'année 1977/78).

On projette une centralisation au niveau de l'Etat des assurances, c'est à dire que le nombre des caisses va diminuer. Il n'y aura ainsi plus qu'une seule caisse d'Etat (à la fin 1974 il y avait 51 caisses publiques gérées par les communes, les districts et les cantons, 31 caisses partiellement privées étaient gérées par les syndicats et 57 caisses privées paritaires, mais la plupart sous le contrôle du patronat.) Dans les discussions parlementaires se sont essentiellement les syndicats qui s'opposent à l'étatisation et à l'abolition des caisses syndicales paritaires.

L'intérêt des ouvriers pour l'assurance chômage et tout l'argent qu'elle possède s'est accru. Il y a une année il n'y avait qu'un demi-million de salariés environ (c'est à dire 1/5) qui était assurés contre le chômage. (Pour les femmes le pourcentage doit sûrement être plus bas, mais il n'y a pas de statistiques exactes !) Aujourd'hui le nombre des assurés est certainement plus grand. Ainsi le nombre des membres des assurances chômage de l'Union Suisse des employés de commerce a augmenté de 50% pendant l'année passée

QUI DOIT, QUI A LE DROIT, QUI PEUT

SE FAIRE ASSURER ?

A) La limite du revenu :

L'Assurance chômage n'est pas obligatoire dans tous les cantons. Mais dans la plupart des cantons elle est obligatoire jusqu'à une certaine limite de revenu. Dans quelques cantons on ne peut s'assurer qu'avec un revenu minimum. ~~fonctionnaires ne peuvent pas être assurés de tout.~~ Les tableaux de l'OFIAMT montrent quelques limitations fixées pendant le mois de février de cette année :

CANTONS	LIM. INF.	LIM. SUP.		VALABLES DEPUIS
		hommes	femmes	
ZH	4000	36000	36000	24.3.1975
BE		26000	26000	1.1.1975
LU		30000	30000	?
UR		8500 oblig. pour les hommes seul.		1.1.1952
SZ	pas d'introduction obligatoire dans les communes			
OW	"	"	"	
NW		24000	24000	1.1.1974
GL		25000	25000	1.1.1974
ZG	Etablissement obligatoire pour tous les salariés			1.1.1973
FR	Pas obligatoire dans les communes			
FR(ville)		24000	22000	1.1.1972
SO		25000	22000	1.1.1975
BS	5000	26000	26000	1.1.1973
BL	5000	26000	26000	1.7.1973
SH		37000	37000	1.1.1975

AR	15000	10000	1.1.1967
IR	Pas obligatoire		
SG	30000	30000	?
GR	Pas obligatoire dans les communes		
CHUR(ville)	9600	6600	1.5.1960
AG	pas obligatoire		
TG	30000	30000	?
TI	18000	18000	1.1.1972
VD	32400	32400	15.11.1974
VS	pas obligatoire		
NE	30000	30000	1.7.1974
GE	Obligatoire pour tous les salariés		

B) Délai d'inscription et taxe d'entrée :

Il a peu de temps la perception d'une allocation chômage était liée à une condition : il fallait être membre de la caisse depuis au moins 6 mois et avoir payé régulièrement ses cotisations. Dans le canton de Zurich ce délai a été réduit depuis le 1 juillet à un mois, mais en revanche il faut payer une taxe d'entrée de 60 frs.

C) Journée de travail :

Seuls ceux qui peuvent démontrer une période de travail de 150 journées dans l'année peuvent s'assurer. Ceux qui ne travaillent pas autant - par exemple à mi-temps comme la plupart des femmes - ne peuvent s'assurer. Exception faite des cantons de Genève - où il faut travailler au minimum 22 heures par semaine - et de Zurich - minimum fixé à 30 heures de travail par semaine, c'est à dire 4 1/2 à 6 heures par jour pour une semaine de 5 jours ouvrables.

D) L'âge :

Jusqu'à maintenant pouvaient s'assurer les personnes entre 18 ans et 60 ans. Cette limite d'âge a été baissée jusqu'à 16 ans et élevée jusqu'à 65 ans.

E) Les immigrés :

Pour les immigrés sans permis de séjour, les arrêtés sont plus compliqués. Ainsi ils doivent être domiciliés en Suisse depuis au moins deux ans.

Nous voyons donc que sous la pression des ouvrières et ouvriers licenciés, les conditions des assurances ont dû être modifiées en leur faveur. Mais il ne faut pas oublier qu'une assurance chômage qui marche bien sert avant tout au capital et lui donne une liberté de manoeuvre plus grande.

COMBIEN PAYONS-NOUS ?

Les cotisations pour les assurances chômage sont très basses. Il ne s'agit que de 0/00 d'un salaire. Les cotisations pour les assurances chômage dans le canton de Zurich sont de 12 frs pour un revenu en dessous de 1183. frs, de 18 fr pour les revenus entre 1183 frs et 1573 frs, de 24 frs pour les revenus au dessus de 1573 frs. N'oublions pas que pratiquement toute l'assistance chômage est payée par les salariés eux-mêmes 49% des assurés sont inscrits dans des caisses

unilatérales publiques, 32% dans des caisses unilatérales privées, et seulement 19% dans des caisses privées paritaires.

COMBIEN D'ARGENT PEUT-ON TIRER DE L'ASSURANCE CHOMAGE ?

Actuellement le salaire journalier maximum qu'on peut assurer est de 80 frs par jour; c'est à dire que l'allocation maximum est de 1352. frs pour un salaire de 2067.- frs. On projette d'augmenter cette limite à 120.- frs par jour. (cela signifierait une augmentation de l'assurance de 1352.- frs à 2028.- frs).

Prenons comme exemple le canton de Zurich:
- un assuré célibataire sans obligations familiales reçoit 65% de son salaire journalier

(c'est à dire pour le maximum journalier de 80.- frs, il reçoit 52.- frs par jour ou 1352.- frs par mois). Un assuré avec des obligations "non justifiées" reçoit 57.- frs par jour. Un assuré avec des obligations "justifiées" reçoit 60.- frs pour une personne à sa charge et 3.- frs de plus par jour pour les autres personnes (au maximum 4). Un homme marié reçoit de 70 à 80% de son salaire selon le nombre de personnes à sa charge. L'allocation maximum qu'on peut recevoir est de 68.- frs par jour (soit 1768.- frs par mois).

Lors de la révision des statuts des assurances, le pourcentage du salaire pour les célibataires sera augmenté à 80%.

En principe les allocations ne sont payées que pendant 90 jours et au maximum 315 jours pendant 4 années de suite. Mais le nombre de jours peut être élevé dans des périodes de chômage aigu. Il est élevé pour toute la Suisse ou pour certaines régions ou branches d'industrie à 120 jours ou même 150 jours.

En avril la période assurée a été élevée à 120 jours par le Conseil fédéral. La commission des experts a proposé de doubler la période de 90 jours.

Les chômeurs mariés où les deux sont au chômage sont-ils défavorisés ?

Non s'ils sont assurés ils sont payés entièrement. Dans la plupart des cas les allocations familiales sont données à celui qui les demande, en général le père.

Quelles sont les conditions et les contrôles pour percevoir les allocations ?

Un chômeur doit se présenter tous les jours à l'office du travail. Mais les cantons et les communes sont libres d'établir des prescriptions moins rigoureuses. Ainsi dans la ville de Zurich on ne doit se présenter que trois fois par semaine. Quand on est au chômage pour la première fois il faut prouver qu'on a travaillé pendant les trois derniers mois sinon on a une perte d'allocation assez importante. En outre le chômeur ne doit pas avoir quitté de lui-même son travail. S'il donne son congé (même si son patron le lui suggère) il ne touche pas d'allocations. Pendant une maladie ou un accident on ne touche pas d'allocations.

Les allocations pour le chômeur partiel ?

Il y a du chômage partiel dans les branches qui ont été particulièrement touchées par la crise comme par exemple l'industrie horlogère où travaille en majorité des femmes. Le chômeur partiel touche une allocation si la réduction des horaires en 15 jours correspond à une journée de travail moyenne.



Les femmes ne sont pas des soupapes de sécurité: vidons la caisse!

Dans la situation de crise actuelle, on voit toujours plus clairement que l'émancipation des femmes est très dépendante de la conjoncture économique. Il y a une année encore, des agences de travail temporaire faisaient de la publicité pour trouver de la force de travail pour l'industrie, le commerce et la vente avec l'argument de la mère et ménagère heureuse puisque travaillant à temps partiel. Nous les femmes, les personnes âgées, les immigrés, ainsi que les jeunes qui se permettent depuis 68 de ne travailler que pour l'argent dont ils ont besoin pour vivre, sont licenciés par le capital sans scrupule. Nous, les marginaux de la société, subissons aussi des conditions plus difficiles ou impossibles d'assurance de chômage. Le capital et l'état se disent que d'après l'image traditionnelle de la mère et ménagère nous les ménagères nous ne pourrions pas nous défendre contre la perte de salaire. Cette attitude se montre dans le fait que le Conseil Fédéral s'intéresse à améliorer les conditions d'assurance pour les apprentis et les étudiants dans les délais les plus brefs. Pour nous ménagères, il ne faudra pas s'attendre à des allègements, puisque nous ne sommes pas sans travail, mais seulement sans SALAIRE et ainsi nous ne représentons pas de scandale social.

Le capital a déclaré la crise. Il nous licencie, veut nous renvoyer au ménage et nous enlever notre salaire, notre propre argent. L'allocation chômage est donc une possibilité de reconquérir une partie de cette argent. Nous voulons aussi pouvoir nous assurer quand nous travaillons à temps partiel, car cet argent nous manque aussi. (D'ailleurs d'après le rapport de la commission UNESCO ce ne sont que 17% des femmes Suisses qui ont un travail salarié qui dépensent leur salaire pour leurs besoins personnels.)

Utilisons cette possibilité! Apprenons à connaître cet instrument de l'état. Plusieurs d'entre nous réagissent au licenciement par une rage individuelle contre le patron. Mais comme nous avons vu plus haut, nous femmes ne sommes pas les seules à nous faire licencier. Nous avons des alliés avec lesquels nous pouvons exprimer notre rage contre les licenciements à un même niveau de lutte.

Ce n'est pas une propriété de notre nature - c'est la politique du Capital. Et cela durera aussi longtemps que nous nous laissons faire.

Renvoyons la crise au capital avec la revendication : ALLOCATION CHOMAGE POUR TOUTES LES OUVRIERES ET TOUS LES OUVRIERS .

Allons à l'état en disant : NOUS VOULONS L'ARGENT DES CAISSES. Elles sont pleines !

Qu'est-ce que vous pensez d'une visite commune au bureau cantonal de chômage avec les revendications : allocation chômage garantie pour le travail partiel, pour les immigrés, pour les femmes (mariées). Nous lisons dans " les indications sur l'assurance chômage dans le canton de Zurich " édité par l'office de l'industrie, des arts et métiers 1974 :

Ne sont pas obligés de s'inscrire à l'assurance chômage :

- * les femmes mariées qui travaillent, pour autant qu'elles vivent en ménage avec leur mari.
- * le personnel féminin, le personnel des hôtels restaurants, cafés, les employées de maison dans des ménages particuliers et dans des foyers, pensions, cliniques etc., les employés agricoles et forestiers ainsi que les travailleurs à domicile.

Ces personnes ne sont pas obligées de s'assurer, mais peuvent le faire volontairement. Le personnel qui n'a pas d'emploi régulier ou qui travaille à mi-temps n'a pas le droit de s'inscrire à l'assurance. Actuellement le règlement par rapport au travail partiel a été modifié en notre faveur.

Nous ne voulons pas démontrer par là que l'état peut faire tout ce qu'il veut avec les femmes. Ceci devrait plutôt servir à analyser la stratégie de l'état. En tout cas une chose est claire pour nous. Quand nous les femmes faisons un travail salarié, nous avons de mauvaises conditions d'assurance, nous sommes parmi les premiers à nous faire vider en cas de crise, nous recevons des allocations chômage les plus basses, si nous en recevons. (Et si nous travaillons à la maison comme ménagères, notre travail n'est pas reconnu: nous ne sommes pas payées. Il est clair que nous ne pouvons pas nous inscrire à l'assurance chômage. Mais d'ailleurs nous ne sommes jamais au chômage!)

NE NOUS LAISSONS PLUS ROULER PAR CES INSTITUTIONS ! LUTTONS POUR AVOIR DU FRIC !

MERES CELIBATAIRES

De la chambre à coucher à la chambre des tutelles

"Il y a maintenant 2 mois que je sais que je suis enceinte. J'ai décidé de garder mon enfant, d'en prendre la responsabilité; le père est parti. Jusqu'à il y a peu de temps, et bien que ma décision ait déjà été prise, j'étais très mal à l'aise. Mes parents voulaient que je me sente coupable et je devais me taper des discussions sur la valeur de la famille qui étaient bien loin de mes intérêts. Et puis au travail, tôt ou tard, il me faudrait annoncer ma grossesse et j'étais gênée d'avance en imaginant les réactions qu'auraient mes collègues en voyant mon ventre devenir toujours plus gros. Maintenant, je suis plus tranquille, j'ai même commencé à être fière de ce gros ventre que je ballade en ville.

Mais je commence aussi à me demander comment, où, avec quel argent je vais m'occuper de mon enfant. Ce problème me préoccupe de plus en plus, il devient chaque jour plus concret: j'ai un travail fixe que je pourrais interrompre pendant deux mois, au moment de l'accouchement. Mais après? Comment continuerai-je à être indépendante, à vivre en dehors de ma famille avec mon enfant? Si je continue à travailler, je devrai trouver quelqu'un qui s'en occupe; et si j'arrête, avec quels sous vivrai-je? Il me semble impossible qu'il n'y ait pas d'alternative. L'autre jour, j'ai lu par hasard un petit article dans le journal, et c'est ainsi que j'ai commencé à faire d'innombrables téléphones aux services sociaux et à supporter d'interminables attentes, dans l'espoir d'obtenir quelque chose... Finalement, j'ai atterri à la Chambre des tutelles.

Je n'ai jamais entendu personne parler de tout ça; pourtant je suis sûre qu'il y a plein de filles dans ma situation..."

Alors on y a réfléchi, on a cherché un peu nous aussi. Voici ce qu'on a trouvé :

Cela se passe comme ça :

Dans ce journal de femmes, on se passera de décrire les difficultés psychologiques et sociologiques de cette situation : personne n'est mieux placé que nous pour les connaître. Parlons plus tôt du point de vue juridique : dès que l'enfant est là, la fille-mère, qui a bien sûr le devoir de s'en occuper, reçoit obligatoirement un curateur, originalité du droit suisse, parait-il, tout comme l'histoire du vote, étant donné ce que les femmes valent ici, évidemment.

Code civil, art. 311 : Dès que la Chambre des tutelles prend connaissance d'une naissance

illégitime ou dès que la mère lui a annoncé sa grossesse extra-maritale, dans tous les cas, l'enfant se voit attribuer une assistance qui doit garantir ses intérêts.

Sozialamt

Mütter und Kinder

Aussereheliche Mütter erhalten vor und nach der Niederkunft bei der städtischen Amtsvormundschaft, Selnaustr. 9, 8001 Zürich, Rat und Rechtshilfe. Zur ersten Besprechung bitte den Schriftenempfangschein mitbringen.

Der Vorstand des Sozialamtes (100251a)

Le service social s'occuperait surtout des histoires d'argent et de l'établissement de la paternité, ce qui peut nous faire plaisir, n'empêche que la mère n'a pas un mot à dire quant à la puissance paternelle: c'est la Chambre des tutelles qui en décide, après avoir mis au clair le problème de la paternité. Cette autorité peut attribuer la puissance paternelle à la mère si elle s'en montre digne; elle peut aussi l'attribuer au père; enfin, elle peut juger qu'il vaut mieux placer l'enfant sous tutelle.

"En 1968, on relève que 285 demandes d'assistance sont adressées à la Chambre des tutelles de Zürich, concernant des enfants illégitimes de nationalité suisse: dans 136 cas, la puissance paternelle fut attribuée à la fille-mère, et dans 149 cas seulement, elle fut attribuée à un tuteur.

Les critères pour cette décision? "La puissance paternelle ne peut être concédée qu'à une personne majeure; cette dernière doit avoir le caractère et la capacité pour l'exercer et elle doit offrir la garantie de pouvoir vraiment combler les intérêts de l'enfant. Cela signifie qu'elle doit pouvoir maîtriser, dans une certaine mesure, ses propres problèmes, et qu'elle vit des rapports rangés. Il est par ailleurs nécessaire de développer une relation bonne et durable avec l'enfant."

C'est ainsi qu'une de nos copines s'est vue imposer un tuteur pour sa fillette parce qu'elle habitait en commune: ses rapports ne sont pas assez "rangés", disaient-ils.

La mère peut faire recours contre une décision qu'elle considère comme injuste, mais pas - jamais assez discriminée - jusqu'au niveau fédé-

ral. Même dans le cas où la puissance paternelle lui est attribuée, ce sera toujours et encore la Chambre des tutelles qui décidera de ses droits sur les biens de son enfant.

Quant au fric, il ne faut pas se faire d'illusions. Pour recevoir des sous à travers les services sociaux, il faut déjà être bien en détresse; on touchera des fonds privés pour des problèmes aigus et si aucune autre solution n'est envisageable; on touchera des fonds publics si la situation de détresse a l'air chronique. Il y a aussi la pension alimentaire qu'on reçoit du père; si on ne s'accorde pas à l'amiable, c'est de nouveau un juge qui va décider de la somme - non pas par rapport à nos besoins ni à ceux de l'enfant, mais par rapport à la somme que le père peut se permettre de nous donner. Quelle relation entre les Fr. 640.-- par mois nécessaires pour un enfant de 10 ans, (évaluation sans générosité du travail qui donne des bases objectives, actuellement inexistantes, pour juger de l'attribution des pensions alimentaires), et les 50 ou 100 ou 200 balles au plus que nous toucherons effectivement?

"Le père, mécanicien, reçoit son jugement du tribunal cantonal: la pension alimentaire qu'il doit verser passe de Fr. 70.-- à Fr. 40.--; depuis 1954 déjà, il a dû verser Fr. 50.-- par mois pour les 2 enfants de son premier mariage. 5 autres enfants sont nés de son second mariage."

La générosité de la ville consiste à nous mettre à disposition un bureau de poursuites à la Chambre des tutelles, qui s'occupe de nous faire parvenir le maximum de pension alimentaire convenue lors du jugement, qu'ils arrivent à obtenir du père. Le fameux projet superprogressiste, qui ferait de Zürich la première ville suisse à introduire une garantie alimentaire pour ces enfants "orphelins sociaux", c'est-à-dire le projet d'instituer un fonds public pour avancer les pensions alimentaires pour les personnes qui ont trop de peine à les obtenir par les voies habituelles, après avoir été chaudement propagé et débattu, est maintenant de nouveau - grâce à la crise des patrons et à notre faiblesse - loin de sa réalisation.

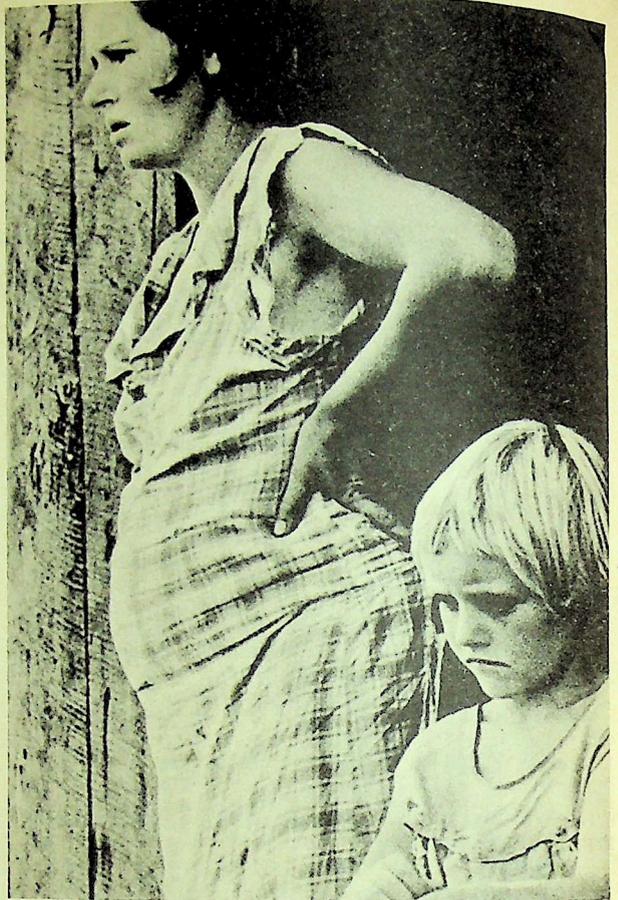
On voit donc bien la liberté qui nous reste: celle de choisir de travailler, c'est-à-dire d'assumer un deuxième travail.

J'oubliais: ce qu'ils nous offrent encore, ce sont des maisons de ségrégation - pour filles-mères seules - de plus en plus vides d'ailleurs.

Les propositions, les projets. Mais nous voulons plus!

Nous savons bien sûr que le droit familial est en voie de réforme et que le nouveau projet va bientôt passer au Conseil national. Ce qui se réforme, d'après ce qu'on a compris, c'est la place de l'enfant illégitime par rapport à son père en matière de succession, de relations personnelles (pour que le père continue à nous emmerder?), d'obligation d'entretien (ça au moins, faudrait savoir combien). La mère est de nouveau escamotée dans l'histoire: qu'est-ce que cela change à notre situation de dépendance multiple et d'humiliation sociale?

C'est à nous d'avoir des idées, c'est à nous de reconnaître nos intérêts et de les imposer. Il



nous suffit de réfléchir un peu pour découvrir les contradictions: pourquoi est-ce que je devrais travailler pour payer quelqu'un qui garde mon gosse, alors que si c'est moi qui le garde - qui l'aime aussi - personne ne me paye? Si ce que l'autre fait est du travail, pourquoi n'est-ce pas la même chose pour moi? Parce que l'autre a un diplôme, un contrat de travail, un salaire? Nous savons partout, dans nos muscles, dans nos sentiments, dans notre insertion sociale que ce qu'on leur donne C'EST DU TRAVAIL. Jusqu'à quand réussiront-ils encore à le qualifier de "naturel"?

Nous nous rappelons de la proposition Nanchen pour le programme du parti socialiste en 73, concernant l'octroi d'un salaire aux mères de jeunes enfants jusqu'à deux ou trois ans; elle le justifiait comme rémunération due à la mère pour la production et la formation initiale de la force de travail, un maillon décisif dans le processus économique de toute société constituée. Quant à l'ordre de grandeur de ce salaire, il devrait être au minimum celui d'une nurse diplômée ou d'une jardinière d'enfants.

Mais on n'y échappe plus, il y en a trop qui considèrent ça comme travail. Malgré la délimitation précise de cette prestation, il ne s'agit en aucune manière d'un salaire à la ménagère, ceci pour prévenir les objections des milieux "progressistes", qui voient dans le salaire ménager l'enchaînement de la femme à un rôle aliéné, l'impossibilité de s'émanciper par

le travail extérieur - sic., cette position a soulevé des réactions violentes partout. Est-ce peut-être parce qu'elle a touché le coeur de la famille suisse, cette famille qui cache si bien une exploitation quotidienne de l'homme par l'homme? Il est vrai qu'une relation de salaire révèle brutalement tous ces rapports familiaux.

Sans les entraves de l'idéologie de la famille, les mères célibataires sont les premières à savoir tout cela. Elles sont des marginales déclarées, dont le pouvoir public - faute de mieux - doit s'occuper s'il veut cacher des contradictions éclatantes. C'est ainsi que les Welfare mothers (Mères à l'assistance) aux Etats-Unis jouèrent un rôle déterminant en démystifiant la fonction même de l'assistance publique: dans les années 60, parallèlement au développement du chômage et des migrations internes dus à des changements structureaux dans l'agriculture surtout, l'organisation sociale des couches inférieures - le contrôle par la famille en particulier - se défaisait. La proportion des familles noires dont le chef de famille était la femme augmenta jusqu'à 27 % en 68: Les Noires devinrent incontrôlables comme pas permis, on s'en souvient. La masse d'argent distribuée alors par l'assistance publique augmenta aussi incroyablement (1656 millions de dollars à New York en 73 en oubliant pour une fois la productivité, pour diminuer maintenant que les ghettos sont apparemment plus calmes. Mais les femmes ont appris la leçon: leur place de misère n'a rien à faire avec la chance ou le malheur, le mérite ou le démérite. C'est leur place dans cette organisation sociale: elles n'ont rien à mendier ni à avoir honte, elles DEMANDENT CE QUI LEUR EST DU.

Prenons l'initiative

Ce que nous réussirons à obtenir ne dépendra ni de leur bonté ni de nos besoins, mais sera l'expression du rapport de force qui s'établira entre eux et nous - entre l'état et nous. Pour que ce rapport nous soit favorable, ici, chez nous, tout est à penser, tout est à dire, tout est à faire. Nous, on vous a dit ce qu'on a pensé; dites vous aussi vos besoins, vos réflexions, vos expériences avec les institutions. Nous sommes nombreuses, ne soyons pas l'objet éclaté et sans parole des marchandages parlementaires.

Une mère célibataire de Genève raconte comment on peut recevoir des sous...

A Genève, nous sommes un groupe de nanas mères ou futures mères qui nous sommes réunies, en tout cas au départ sur une identité commune, celle de ne pas se soumettre au mariage comme condition préalable pour avoir des enfants. Or ce n'est pas si simple de faire des enfants dans "l'illégalité", des enfants illégitimes comme on nous fait discrètement comprendre. Et si nous avons réussi à échapper au contrat de mariage nous nous trouvons confrontées au même contrat mais sous une forme plus brutale : l'Etat. Et ce évidemment sans les fioritures d'usage, GRAND AMOUR, DEVOTION, INSTINCT DE BONNE EPOUSE ET DE BONNE MERE. D'ailleurs on se demande qui en voudrait de l'Etat comme Grand amour sur lequel déverser son hérité de femme épouse/pondeuse.

Selon ce contrat nos enfants ne nous appartiennent pas - d'ailleurs dans le mariage non plus, ils appartiennent au mari - et du coup notre potentiel "instinct maternel" disparaît pour être remplacé par une "tendance congénitale à l'irresponsabilité". Nos enfants sont dès leur naissance propriété de l'Etat qui a pleinpouvoir sur eux par l'intermédiaire de la Chambre des Tutelles, et qui entre autre va décider du degré de "maturité" de la mère et de sa capacité à élever un enfant. A nous donc de montrer patte blanche en commençant par avouer l'identité de l'auteur de l'illégitime. Nos enfants nous seront restitués, c'est à dire qu'on nous octroiera l'Autorité paternelle que dans la mesure où nous sommes jugées capables de subvenir aux besoins et à l'éducation de nos enfants. Et il faut le prouver: revenu suffisant, habitat décent, équilibre psychique... Il va sans dire que le critère principal reste celui de la capacité au travail, et nous voilà répartie dans le double travail sans moyens pour y échapper.

L'Etat a une bien drôle de façon d'assumer ces devoirs familiaux !!

Nous avons exploré toutes les possibilités légales actuelles de se faire payer pour nous occuper de nos gosses: elles sont maigres et ce n'est possible que de façon détournée. Le seul moyen qui existe, c'est de passer par l'assistance sociale, et ce n'est possible que si on remplit des conditions particulières: il faut que le père de l'enfant, s'il le reconnaît, ne fasse qu'une reconnaissance simple, c'est à dire qu'il ne doit pas lui donner son nom. Deuxième condition: la future mère doit prouver par un certificat médical qu'elle se trouve dans l'incapacité de travailler. C'est une formalité qui montre bien l'hypocrisie de ce genre d'institution quand on sait qu'aucune femme enceinte ne trouve du travail si elle le dit avant d'être engagée, et surtout nous avons beaucoup d'exemples de femmes qui se font vider de leur boulot, célibataires ou non dès le moment où leur patron vient à l'apprendre. Evidemment l'argument du patron pour un licenciement n'est jamais la grossesse, c'est toujours des arguments du style incompétence et si celui-la est trop invraisemblable il parlera de compression de personnel ou n'importe quoi d'autre quitte à engager une autre femme sur l'heure, sans gros ventre cette fois. Ce n'est qu'à partir du sixième mois révolu de grossesse qu'un patron n'a plus le droit de vider une employée. Mais il faut le savoir car il essaiera quand même sous un prétexte ou un autre de le faire en espérant que la femme soit ignorante de son droit.

Si ces deux conditions sont remplies, le Bureau central d'Aide Sociale paiera une somme correspondant au minimum vital (environ 1200 Frs pour Genève) pour les deux derniers mois de la grossesse et pour les mois qui suivent l'accouchement. A ce moment la mère doit prouver soit qu'elle est malade soit que sa présence est indispensable à la bonne croissance de son enfant. Comme si ce n'était pas évident.

Voilà pour l'instant c'est la seule possibilité concrète qui existe et il nous paraît important de la diffuser car elle nous semble sous n'est que pour l'opinion publique c'est faire preuve de manque d'autonomie que d'être à l'assistance publique, c'est une déchéance une "honte".

A nous de montrer que c'est un premier pas vers l'autonomie, vers la possibilité de s'occuper de nos gosses comme on veut.

CLEMENTINE

TRAVAIL MENAGER

On nous propose une nouvelle recette de cuisine : la division du travail ménager

Les planificateurs et amis de la femme ont trouvé la solution au travail ménager. Ils en parlent dans tous les journaux et même certaines d'entre nous ont fini par y croire. Le principe est le suivant :

divisons le travail ménager, partageons-le entre plusieurs personnes.

Ainsi il ne sera plus l'appannage des femmes : il appartiendra à tout le monde. Et comme il est bien connu que quelque chose qui est à tout le monde n'est finalement à personne, il n'y aura donc plus besoin de s'en préoccuper.

Sous prétexte qu'on vient de reconnaître aux hommes le droit de faire du travail ménager, ce serait de mauvais goût que les ménagères continuent d'en parler.

Oui d'accord, faire le ménage, c'était du travail pour les femmes. Mais puisque maintenant on arrive même à se partager ce travail entre le mari et sa femme, ça n'est plus du travail, c'est une petite affaire.

Ainsi on finit par dire quand la femme s'y met :

" la vaisselle c'est un travail ", mais quand c'est un homme on dit : " la vaisselle c'est une affaire d'homme ". Et dans la publicité c'est une machine à laver qui fera l'affaire.

Observons bien comme les planificateurs et amis des femmes vantent les premiers rares exemples de cette nouvelle division du travail ménager.

C'est un monument qu'il va falloir construire à ce premier JARDI NIER D'ENFANTS de Suisse, qui véritable pionnier de l'enfer des langes et des biberons, vient d'obtenir son diplôme au séminaire de Liestal (BL). La commune de Mönchaltorf l'a déjà engagé. Mais pour le moment, ce sera un solitaire car on a refusé l'entrée au séminaire de Délémont à un autre homme qui tentait d'entrer dans cette carrière. D'ailleurs les gouvernements de Soleure et Berne ont déjà pris une position de principe contre l'entrée des hommes dans cette profession.

On voit donc que cette division du travail est loin de s'opérer même sur papier. L'association des infirmières diplômées pour les soins des accouchées, des nourrissons et des enfants vient pourtant d'accepter que des hommes soient formés dans cette profession. Elle a stipulé cependant qu'il faudra en "EXAMINER LES MOTIVATIONS DE CAS EN CAS." (Il paraît que la croix Rouge a proposé un nouvel appareil sur le modèle de l'alcool-test : il s'agira pour les candidats mâles de souffler dans un biberon : si le lait devient rouge, ils ont l'instinct maternel. C'est scientifique, mais c'est rare !)

Pour s'en tenir aux faits, on sait, selon les statistiques, que la ménagère travaille en moyenne quatre heures par jour pour tenir un ménage de deux personnes.

Ce n'est pas seulement dans l'éducation des enfants que nos planificateurs ont de la peine à introduire une réelle division des tâches. En ce qui concerne la cuisine, il n'existe pas non plus de solution réelle qui décharge le travail des femmes. Ce n'est que ces derniers temps que l'on a introduit au gymnase de Winterthour un cours facultatif de cuisine,



soins ménagers et couture pour les garçons. Pour les filles, bien sûr, ça reste obligatoire. Dans 25 communes de Zurich, il existe un "Enseignement ménager" pour les garçons et on discute de la révision de la loi cantonale du 5 juillet 1931 sur la formation ménagère obligatoire. D'autre part on peut relever l'anecdote de ces prêtres catholiques qui ont reçu un premier cours de travail ménager d'une semaine dans le cloître de Bernried (BRD). Il paraîtrait que

les gouvernantes n'ont plus envie de faire ce travail dans la paroisse. Il y aurait sûrement d'autres exemples où l'on voit se dessiner cette nouvelle idéologie de la formation ménagère des hommes. On ne les a pas tous trouvés. Tout cela devrait nous empêcher de nous révolter contre ce travail. Comme toute idéologie elle masque un projet de nos ennemis. Elle sert à nous faire croire que toutes celles qui n'ont pas réussi à faire partager leur travail sont des incapables.

VIEUX ET MALADES

La mode retro: on veut nous faire redécouvrir les vertus des soins à domicile

Madame Regula Pestalozzi a plus d'un titre de gloire. En février 1974, elle a été nommée à l'exécutif de la ville de Zurich comme responsable des hôpitaux. Ces derniers temps, la presse quotidienne a surtout parlé d'elle parce qu'en tant que conseillère municipale, elle a dénoncé un cas d'euthanasie. Mais ceci n'est pour nous vraiment qu'un détail.



Ce qui nous intéresse vivement par contre, c'est que Madame Pestalozzi représente d'abord une politique, et même une politique intelligente et subtile.

En effet, après avoir été présidente de l'Alliance suisse des Sociétés féminines (école de formation et bon tremplin électoral pour presque toutes les femmes qui "font de la politique" en Suisse), elle s'est trouvée en bonne place pour essayer de convaincre les femmes d'une politique "antiféministe" qui depuis quelques temps tient à coeur aux capitalistes de la Santé.

En effet, depuis plusieurs années, on s'est rendu compte que les hôpitaux étaient trop coûteux pour qu'on puisse y soigner tous les malades et les convalescents.

L'hôpital est devenu une monstrueuse machine qui absorbe des fonds que l'Etat préférerait utiliser ailleurs. Il s'agit donc de renvoyer chez eux le plus de gens possible pour qu'ils n'encombrent plus les hôpitaux.

"Dans notre pays la politique de la santé est arrivée à un tournant. Il faut dire que le service de la santé s'est développé de façon réjouissante en Suisse et qu'il est à la hauteur d'une comparaison avec d'autres pays. Cependant, depuis la deuxième guerre mondiale, l'extension du service de la santé a été liée à une augmentation de son coût qui est préoccupante. Par ailleurs, on se demande de plus en plus si, dans un service hospitalier de soins intensifs doté des meilleures techniques et spécialisé, les soins individuels au malade et la possibilité de lui procurer un sentiment de sécurité ne sont pas mis en danger. Les données démographiques et épidémiologiques à disposition laissent prévoir un besoin allant en augmentant des soins de

base et d'autres services pour les personnes handicapées ou âgées devenues dépendantes. Si, pendant les deux dernières décennies, le développement de notre service de la santé s'est caractérisé par une préférence accordée à la médecine des soins intensifs, il s'agit, à présent de modifier les priorités. (NZZ, 29.7.1975)

C'est la Croix Rouge suisse qui est chargée de l'organisation de la nouvelle structure de la santé. Ainsi donc on a formé toujours plus de gens dans les professions paramédicales ces dernières années pour que les gens puissent être soignés à la maison.

Voici ce qu'en disait Madame Pestalozzi dans son programme:

" En premier lieu il s'agit de promouvoir par tous les moyens les soins des malades à domicile: enseignement des connaissances de base concernant les soins aux malades à la maison, extension du service des repas à domicile, ainsi que des soins ambulants. Par ailleurs, si des malades chroniques sont soignés à la maison, les membres de leur famille devraient bénéficier d'une réduction sociale spéciale aux impôts." (NZZ, 18.2.1974)

Ainsi on fera d'une pierre deux coups. D'une part on réduira le budget hospitalier et d'autre part on utilisera de la force de travail bon marché ou gratuite: les ménagères. Mais Madame Pestalozzi n'a pas été présidente de l'Alliance pour rien, elle sait qu'une politique de ce genre ne se fait pas sans un peu de démagogie en faveur des femmes. C'est pourquoi elle va jusqu'à proposer des réductions d'impôts (du mari!) aux femmes qui s'occuperaient bénévolement des malades et des vieux. C'est en tous cas nettement moins coûteux pour l'Etat qu'une infirmière d'hôpital, et le logement est gratuit. Après le scandale de l'euthanasie et pour des raisons électorales ce ne sera peut être pas Madame Pestalozzi qui continuera à défendre cette politique, mais le projet va de l'avant.

Et effectivement, depuis le début de cette année, les soins à la maison sont pris en considération dans la déclaration d'impôts dans le sens que la réduction de 6000 francs pour soins aux invalides peut aussi jouer dans le cas où un membre de la famille demande des soins particuliers.

Cours de soins de la Croix-Rouge

Un malade à la maison, un enfant à soigner, une personne âgée à entourer, qui n'a pas connu cette situation? Il est bien préférable, pour des raisons tant humaines qu'économiques, de garder celui qui a besoin de soins à la maison. Encore faut-il, pour pouvoir le faire, posséder un minimum de connaissances spéciales. C'est un des buts de la Croix-Rouge de former des volontaires qui pourront ensuite faire face à des situations bien définies.

La section genevoise de la Croix-Rouge nous a fait parvenir la liste des cours qu'elle organise. Pour tout renseignement ou inscription, téléphonez au 42 77 50, Croix-Rouge genevoise.

Ménagères,

lorsqu'on lira cette annonce dans la presse féminine, chacune pour soi à la maison, on se rappellera que l'Etat (la Croix-Rouge) a formé difficilement 10,000 de ces TRAVAILLEURS BENEVOLES en 1974 et qu'il a programmé d'en former 30,000 CHAQUE ANNEE pour les prochaines années*, et que

DU TRAVAIL MENAGER GRATUIT, ON EN A DEJA PAR DESSUS LA TETE, ET DE L'AMOUR POUR SON PROCHAIN, A REVENDRE

Voici l'image idyllique de la communauté future qu'on nous propose (comparer avec le texte de Silvia sur la planification des communautés aux USA):

"Les hôpitaux de jour font leurs preuves. Des centres de jour et des maisons de quartier pour les personnes de la génération vieillissante seraient un pas de plus pour aider cette génération. Aujourd'hui, les gens vivent plus longtemps qu'autrefois; pourquoi des retraités encore alertes, des ménagères sous-occupées ne s'occuperaient-ils pas plus, pour le bien de la communauté d'ailleurs, des personnes âgées dans leur entourage immédiat?" (NZZ, 17.5.74)

Il s'agit d'une politique précise, faite sur le dos des femmes, et nous devons nous donner la peine de la démasquer. Ceci en est un exemple. Cette politique n'existerait pas s'il n'y avait des personnes se chargeant de la faire passer dans les faits, et nous devrions peu à peu leur donner des noms. Un ennemi qui n'a pas de visage est difficile à battre.

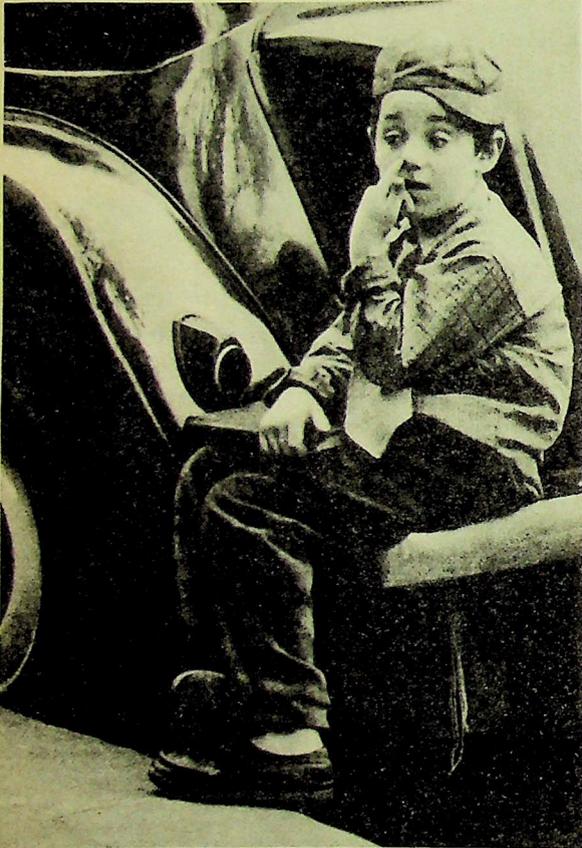
* A comparer avec les quelques dizaines d'aides familiales professionnelles que les cantons ont décidé de former chaque année.

- Cours de soins aux foyers: 7 leçons de 2 heures. 30 francs. Comment installer un malade au lit, faire la toilette, appliquer les traitements simples, le nourrir, etc...
- Cours de soins aux personnes âgées et malades chroniques: complément du précédent. 4 cours de 2 heures. 15 francs.
L'évolution physique et psychologique de la personne vieillissante, son alimentation, son environnement, les affections chroniques dont elle souffre.
- Cours de soins à la mère et à l'enfant: 7 leçons de 2 heures. 30 francs. Avant l'accouchement, la naissance, les soins du nourrisson.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge.

GARDE DES ENFANTS

Mère, une nouvelle profession



A la fin de l'année 1973 le POCH (Organisations progressistes de Suisse) a déposé une initiative populaire cantonale pour la création de " Kindertagesstätten " (garderies pour des enfants en bas âge, ouvertes toute la journée). Le FBB (mouvement de libération des femmes) de Zurich avait soutenu l'initiative. Celle-ci demandait que soient mises sur pied suffisamment de ces garderies dans tout le canton de Zurich, et qu'elles soient payées par l'Etat et les patrons. A l'époque on avait vivement discuté dans le FBB, ce que signifiait soutenir une initiative reposant entièrement sur le fait que les femmes sont de plus en plus forcées d'aller travailler à l'extérieur. Si nous revendiquons des équipements collectifs, ce n'est pas seule-

ment pour pouvoir travailler à l'extérieur, mais pour avoir aussi plus de temps libre. C'est pourquoi nous pensions à des garderies ouvertes 24 heures sur 24. A l'époque notre discussion était restée très théorique, car nous n'avions pas d'idée de comment on aurait pu imposer de tels équipements pour toutes les femmes.

Au début de juillet de cette année, le gouvernement cantonal zurichois a demandé au législatif de proposer aux électeurs de rejeter l'initiative. A ce moment ce fut facile pour lui de " condamner " notre initiative à courte vue: "... la demande de places dans les crèches existantes est en recul, car ce sont surtout des femmes mariées ayant un travail salarié qui renoncent (sic) à leurs places de travail et s'occupent à nouveau elles-mêmes de leurs enfants. D'après le gouvernement cantonal, ce serait un non-sens que de reporter sur le canton de nouvelles obligations surtout dans un domaine qui semble ne plus avoir raisons d'être." (NZZ)

Il est vrai que la crise rend la tâche facile au gouvernement puisque, effectivement les femmes sont obligées de reprendre leurs enfants à la maison car elles n'ont plus assez d'argent. On voit maintenant que ce fut une erreur, et pas seulement au niveau tactique, d'exiger des garderies parce que les femmes travaillent à l'extérieur.

Nous aurions dû dire:

ON VEUT DE EQUIPEMENTS COLLECTIFS POUR QUE LES FEMMES TRAVAILLENT MOINS.

Cette initiative fait partie de tout un paquet d'initiatives, pétitions, etc.. traitant de la garde des enfants qui ont été proposées ces deux dernières années dans les cantons de Bâle et de Zurich. Ce n'est sûrement pas un hasard. Ainsi il y a le problème de l'introduction de l'horaire continu à l'école:

- dans le canton de Bâle-ville, l'Association pour les droits de la femme a lancé une initiative dans ce sens (l'Etat en propose le rejet)
- à Zurich on va introduire cet horaire à titre expérimental.

Il y aussi les efforts pour généraliser les " mères professionnelles " (celles qui gardent d'autres enfants chez elles contre rétribution). Ainsi à Reinach et Bâle-Campagne, des femmes socialistes se sont groupées en association des " mères professionnelles " cherchant par la suite à être reconnue et subventionnée par l'Etat. A Zurich, la Frauenzentrale a organisé un premier cours de six mois pour la formation de ces "mères professionnelles". Pro Juventute s'y intéresse

également.

Comme ces propositions concernent toutes les femmes et les enfants, elles exigent d'énormes investissements, des locaux, des structures administratives. Ces initiatives furent longuement discutées dans la presse et dans l'opinion publique, on en a reconnu l'importance. On n'en est pas resté comme d'habitude dans la vague, mais on a développé des plans concrets et comparatifs sur le financement, les locaux et même sur les menus etc.. Sous le titre de " Mère, une nouvelle profession ", on s'est même demandé s'il ne serait pas plus économique et plus simple de payer directement les mères qui ont des enfants! On a presque cru que des temps nouveaux étaient arrivés.

Mais depuis la crise, ce débat promettant a été interrompu. On s'aperçoit que, de fait, l'Etat n'a jamais envisagé des équipements sociaux, sauf pour les femmes travaillant à l'extérieur. Donc si elles travaillent à la maison, on considère qu'elles n'auront pas besoin d'être soulagée de leur travail.

Depuis quelques mois on n'entend plus parler de ce problème. On ne voit plus dans les journaux que des articles du type " les crèches de la ville sont à moitié vides". Qu'est ce qui reste de tous ces plans? quelque essai problématique d'école continue, un cours terminé pour les mères professionnelles, quelques études commencées, dans les tiroirs des différentes administrations et commissions, et toujours la misère des équipements actuels...

S'IL EXISTE ACTUELLEMENT UN CERTAIN NOMBRE D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS, CE N'EST PAS A L'ETAT QU'ON LE DOIT. ILS ONT TOUJOURS ETE MIS SUR PIED SUR L'INITIATIVE PRIVEE (DE FEMMES).

Ces initiatives privées ne sont nées que quand la carence était si aigue qu'il fallait entreprendre quelque chose. Selon les cas, ces équipements furent par la suite repris par l'Etat.

Il en fut ainsi pour les hôpitaux, les orphelinats les asiles, certaines crèches, les centres de loisirs (Pro Juventute) les garderies d'enfants, ect.. Il a toujours fallu quelques décennies avant que la collectivité les reconnaisse et les subventionne.

Ainsi l'initiative des équipements collectifs a toujours été prise directement par ceux qui en avaient le plus besoin, c'est à dire les femmes, ou à cause de leur pression. Cela signifie que l'Etat ne ratifie dans sa planification que les équipements qui lui ont été imposés par un rapport de force. Le cas des "mères professionnelles" souligne comment l'Etat rationalise une structure qui s'est créée spontanément dans la structure qui s'est créée spontanément dans les quartiers où les mères ne pouvaient s'occuper elles-mêmes de leurs enfants. Au départ c'était une entraide organisée par les intéressées (payées ou non), maintenant les femmes socialistes en proposent une rationalisation et un contrôle étatique.

La politique sociale de l'Etat se développe parallèlement aux variations économiques. Le facteur le plus important en est la situation sur le marché du travail : lorsque le marché du travail n'a plus besoin des enfants, des jeunes, des femmes, l'Etat prend des initiatives : par exemple la prolongation de l'enseignement obligatoire comme au début du siècle. Il est intéressant de voir qu'on programme actuellement un enseignement prolongé pour les jeunes de 18-19 ans sans travail.

Des équipements pour décharger les femmes du

travail ménager, il n'en existe de fait que pour les mères faisant un travail à l'extérieur, et seulement en ce qui concerne la garde et les soins des enfants.

D'autre part seuls les équipements de l'Etat: jardins d'enfants et écoles obligatoires sont gratuits. Ils ont clairement une fonction dans la socialisation des enfants, c'est à dire en faire des adultes adaptés, prêts au travail et capables de rendement. Ces institutions ne servent que partiellement au travail d'éducation que doit faire la mère. Avec des horaires de 9-11 heures du matin et 14-16 heures de l'après-midi, les après-midi libres et tellement de vacances, le temps libre de la femme est morcelé et elle devient l'esclave des "besoins" des enfants dictés par l'Etat.

D'autre part il existe des crèches et institutions privées et payantes. Ces institutions, comme les garderies publiques, qui sont d'ailleurs payantes, rendent possible à la femme qui travaille à l'extérieur de donner ses enfants à garder toute la journée ou toute la semaine, pour être libre de ... travailler.

Lors de la création à la fin du siècle passé, de ces institutions, elles étaient conçues pour préserver les enfants sans "vraie" famille de la rue. Les mères qui confiaient leurs enfants à de telles institutions étaient considérées comme des mères dénaturées sans parler des mères célibataires.

En période de haute conjoncture, lorsque la morale officielle, elle aussi, encourageait les femmes à travailler à l'extérieur, le problème de la garde nécessaire des enfants à l'extérieur de la famille était reconnu comme problème général et social. De ce fait l'Etat reconsidéra sa position sur la garde et l'éducation des enfants ; c'est ainsi que les garderies d'enfants furent développées (80 à Zurich), et certains projets, comme par exemple l'horaire continu, furent pris en considération.

On pourrait encore dire que ces équipements sont tellement peu sympathiques que seules les mères qui y sont contraintes y confient leurs enfants.

C'est à cause de cette situation que sont nés à Zurich les projets d'entraide mis en avant par les femmes depuis 1968, comme par exemple les "jardins d'enfants libres" qui sont jusqu'à maintenant entièrement financés par les parents. L'Etat refuse de payer un seul centime.

Une nouvelle demande de subventions pour les jardins d'enfants expérimentaux vient d'être refusée pour la troisième fois. La justification donnée : les crèches de la ville sont toujours occupées de 30%. Avant elles étaient toujours suroccupées.

NOUS VOULONS ELEVER NOS ENFANTS COMME NOUS LE TROUVONS JUSTE ET DEVONS OBLIGER L'ETAT A NOUS PAYER CE TRAVAIL QUE NOUS FAISONS. .

Le jeudi 5 juin, vers 3h de l'après-midi, nous sommes 3 femmes avec nos enfants et les copains de nos enfants à nous approcher de la place de jeu du parc des Croquettes. Sur les bancs, toutes les places ensoleillées sont occupées. Aussi décidons-nous de nous asseoir sur la pelouse.

Au bout d'un quart d'heure, 2 individus en complet-veston gris sombre sous le soleil de juin nous présentent leur carte de flic et nous interpellent. Ils nous accusent de ne pas respecter l'ordre, alors qu'on est toujours à "taper sur les étrangers"! Et si les pelouses exercent sur nous un attrait irrésistible, alors qu'on aille au parc Tremblay : "c'est 3h de l'après-midi, vous avez le temps". Ils relèvent donc nos identités afin de pouvoir nous envoyer bientôt une contravention à chacune. De plus, il nous prie de nous lever et de changer de place, ce que nous refusons. Notre contravention sera donc plus sévère puisque nous refusons d'obtempérer.

Et ils s'en vont.

Après leur départ, les femmes italiennes assises sur le banc le plus proche veulent savoir ce qui s'est passé, ce qu'"ils"ont dit sur les étrangers. Et elles semblent se réjouir de nos réponses et appuyer nos comportements.

Nos enfants aussi veulent comprendre. Ils étaient présents pendant toute la scène, et une petite fille a même commencé à pleurnicher. C'est qu'on a beau répéter à nos enfants que ceux qui aiment le soleil (ou qu'on les définisse autrement) sont plus forts que les flics, toujours est-il qu'ils ne voient que rarement nos victoires, même petites. Pour cette fois-ci, nos enfants nous voient résister, rigoler même, sûres que nous sommes d'avoir absolument raison et de réussir à nous défendre jusqu'au bout...

Dans le quartier des Grottes, toutes les ménagères travaillent dans des conditions pénibles, qu'elles soient italiennes, suisses, espagnoles ou portugaises.

Les appartements sont vieux et sans confort. Et seuls notre ingéniosité et notre travail peuvent rendre ces "logements" vivables. Dans un vieil appartement, la saleté devient tout de suite sordide, aussi faut-il toujours nettoyer. Souvent, nous n'avons pas d'eau chaude, ou elle ne se trouve qu'à la salle de bains, ce qui signifie de nombreuses courses à travers la maison pour transporter l'eau d'une pièce à l'autre, et il en faut, surtout quand les enfants sont petits. C'est aussi nous qui transportons le mazout ou le charbon en haut les étages, c'est nous qui nous occupons du chauffage pendant l'hiver. Tout ça à pied, bien entendu: que ce soit le combustible, les commissions ou les bébés, nous devons tout monter avec nos bras et nos jambes, puisque l'ascenseur n'existe pas aux Grottes.

Dans ce quartier, il n'y a pas de super-marché tout proche: ou on va à l'épicerie relativement proche, mais où tout coûte plus cher, ou alors on descend vers la Migros du Plaza ou on monte vers celle du Grand-Pré. Et alors, c'est un périple long, fatigant, dangereux. Pour peu qu'on doive prendre avec nous les enfants, on revient sur les genoux. Où pourrions-nous donc laisser nos enfants pour un moment sans avoir trop peur, dans un quartier coupé par des rues principales extrêmement dangereuses et dont les rues secondaires sont de véritables parkings sans une brique de soleil. Parfois pourtant, on est obligé de les laisser, mais alors on n'arrête pas d'être inquiète.

Le parc des Croupettes: on l'aime tous, les enfants, les mamans, les boulistes, les clochards, etc. etc. Sauf que parfois, c'est trop serré, les enfants se marchent dessus et donc se disputent, et les mères aussi! On se trouve parfois coincée au soleil sur un banc public comme dans un tram!

Le 5 juin, on avait envie de se mettre au soleil, de se détendre. Quelques bébés aussi faisaient des écarts, quittaient le chemin et venaient nous saluer sur l'herbe. Et qui ça gêne? Et pourquoi on ne commencerait pas à se prendre quelques pelouses - à Trembley, on a bien le droit d'y aller, de l'avis même du flic (mais qu'est-ce qu'ils ont de spécial, les gens de Trembley, pour avoir le droit de s'asseoir sur l'herbe?).

Ce parc, c'est notre parc, nous le connaissons dans tous ses recoins, nous y allons chaque jour. Pourquoi ce sont les flics qui viennent y faire la loi? Pourquoi ce n'est pas nous qui ferions la loi dans notre parc?

Et je rêve du jour où les flics en gris sombre n'oseront plus mettre les pieds dans notre parc, tellement ils ne nous feront plus peur, tellement ILS auront peur. Un homme arrive, qui plus est flic, et il prétendrait imposer aux 30 femmes qui sont là où s'asseoir et où pas?

Si les Croupettes, c'est notre parc, alors utilisons-le comme nous, les femmes, on en a besoin. Moins de fleurs et plus d'herbe pour nos enfants: ainsi nous aurons moins à les surveiller. Les enfants ont besoin des pelouses pour jouer, nous en avons besoin pour nous reposer!



AVORTEMENT

Furgler..... ,
les femmes auront ta peau!

Une des questions en discussion dans le MLF de chaque ville est celle du comportement à avoir face à la nouvelle récolte de signatures pour la libéralisation de l'avortement. A la coordination des MLF, on s'est mis au moins d'accord de ne pas participer au comité de soutien de la nouvelle initiative. Cependant reste ouverte la question de la récolte des signatures. Pour essayer d'éclaircir ce point, il faut refaire ensemble une partie de l'itinéraire du mouvement, un peu d'histoire.

Faire le point sur ce qu'a été notre lutte pour la décriminalisation de l'avortement est un des éléments qui nous paraît essentiel pour comprendre ce qui nous arrive actuellement, où nous allons. Car c'est dans le mouvement autour de cette campagne que nous sommes devenues ce que nous sommes.

En 1968 est né le FBB de Zurich, en 1970 le MLF de Genève et en 1972 le MFT du Tessin. " en février 1971, une affiche sous forme de bande dessinée, montrant que le vote accordé aux femmes ne résoud pas leur situation, est collée sur les murs de la ville, le soir de la votation. C'est la première "action" qu'on mène toutes seules" (histoire du MLF de Genève). Parallèlement à la naissance d'un mouvement pour la libération des femmes en Suisse débute la campagne sur l'avortement. En 1971, des milliers de femmes s'étaient auto-dénoncées en France et en Allemagne dans les journaux pour s'être faites avorter. A la fin de la même année était déposée l'initiative populaire en vue d'une décriminalisation de l'avortement. Elle demandait que soit inscrite dans la constitution suisse l'impossibilité de prononcer une condamnation pour interruption de grossesse.

Qu'avons-nous obtenu après 4 années de lutte ? Notre lutte n'a pas été inutile, même si l'avortement n'est toujours pas libre et gratuit. Bien sûr nous savons que ni le parlement ni d'éventuelles votations ne nous feront gagner notre cause. Ce qui a été important, ça été de poser un certain nombre de jalons en deça desquels nous ne reviendrons jamais. Car dans la lutte notre solidarité a grandi, les actions en commun ont signifié en même temps l'organisation de beaucoup de femmes qui avaient vécu et supporté leur situation comme destin individuel. Nous nous sommes rendues compte que justement des moments d'humiliation et de peur peuvent

être des moments de force. Ce que nous avons affronté isolément peut maintenant être combattu en commun. Voilà notre acquis. Et cela ne sera plus jamais comme avant. Pas seulement pour les femmes dites du mouvement, mais même au niveau "politique" et parlementaire, les choses ont évolué.

Après le dépôt de l'initiative le 1er décembre 1971, le Département de Justice et Police a créé une commission d'experts pour élaborer un projet de révision des articles de la Constitution. D'autre part le 14 décembre de cette même année le Grand Conseil du canton de Neuchâtel a déposé auprès de l'Assemblée Fédérale une initiative cantonale visant à abroger les articles 118 à 121 du Code Pénal sur l'interruption de grossesse. Les forces réactionnaires et obscurantistes ont contre-attaqué avec la pétition de "oui à la vie, non à l'avortement". En juillet 1973 les trois propositions de la commission d'experts (solution des délais, solution des indications médicales, solution des indications médicales et sociales) ont été soumises à la consultation aux cantons, aux partis politiques et aux organisations intéressées. La procédure de consultation devait durer jusqu'à fin octobre 1973. Alors que la commission s'était décidée à la majorité pour la solution des délais, le conseiller fédéral Furgler (et son département) propose la solution des indications médicales uniquement, qui avait été minoritaire. En novembre 1973, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale de prolonger d'une année le délai échouant le 1er décembre 1974 pour la décision à prendre sur l'initiative (délai de trois ans prévu par la loi). L'Assemblée accepta de renvoyer l'affaire pour laisser passer les élections.

Pour nous c'est au cours de la consultation ouverte au niveau national que tous les "intéressés" et les gens qui nous intéressent ont pris position. Ce fut une bonne vérification qui nous permit de reconnaître nos amis de nos ennemis.

La position des femmes dans leur majorité est bien claire. Comme la plupart d'entre nous avons vécu physiquement l'avortement, il est difficile que nous acceptions d'être criminalisées. Cette position des femmes sur la question est tellement unitaire et forte qu'elle a même réussi à s'exprimer au travers de l'Alliance

suisse des sociétés féminines (association faitière où règnent le compromis, l'opportunismeet le bon sens bourgeois). L'Alliance avait décidé au trois quart la soutien à la solution des délais. Les associations des femmes catholiques s'y opposaient. C'était une bonne surprise.

La position des médecins, elle, ne nous a pas étonnés. Ça fait longtemps qu'on les connaît. La seule chose sur laquelle ils étaient tous d'accord, c'est la défense des privilèges de leur caste, le beefsteak. Ils refusaient la fixation des tarifs pour l'avortement. Pour le reste on peut rappeler le résultat de l'Assemblée des gynécologues suisses qui à ce jour réunit beaucoup de monde. L'initiative n'est soutenue que par 2% des médecins, la moitié des gynécologues est pour la solution des indications avec un élargissement (72% pour l'indication eugénique et 70 % pour l'indication éthique: 60% sont pour l'indication sociale.) La majorité (!) est pour une unification des tarifs et leur limitation pour éviter les abus. Quant à l'église, on connaît un peu sa manière de faire de la politique sans en faire. Pendant toute la procédure de consultation elle ne s'est pas privée ni de combines, de procédures, ni d'initiatives parallèles. On a mentionné plus haut les "forces réactionnaires et obscurantistes". Sur ce point il faut reconnaître que nous ne connaissons pas encore très bien ce genre d'ennemis. C'est un travail qu'il nous faudra faire. Il s'agira notamment de comprendre toutes les connections que peut avoir un groupe de type fascitoïde comme le "droit à la vie".

Au cours de la procédure de consultation, la question du libre choix du médecin fut aussi discutée. L'Alliance suisse des sociétés féminines, les sociaux démocrates, les radicaux zurichois et l'Alliance des Indépendants demandaient le libre choix. Ceci était assez intéressant car dans ces conditions le comité pour la décriminalisation de l'avortement aurait retiré son initiative. (L'Alliance se déclarait prête à lancer un référendum dans le cas où serait acceptée la solution des indication médicales uniquement.)

De ce fouilli parlementaire se dégageait une tendance qui nous permettait de reconnaître tous les faux amis des femmes. C'est à cette époque, en été 1973, qu'eut lieu la première réunion des MLF Suisses à Gwatt (il y avait eu beaucoup de contacts avec l'étranger, mais on avait jamais encore passé la barrière des langues). Ce fut une occasion d'échanger les expériences très diverses des différents endroits. Pour la première fois en se retrouvait pour discuter les conditions particulières de chaque ville et essayer de leur donner un dénominateur commun. Ce fut la première confrontation et de là est né un réseau de contacts (et des groupes de femmes dans les endroits les plus impossibles) dont la partie informelle est sans doute la plus intéressante. Depuis lors dans chaque ville la campagne sur l'avortement a continué. Bien sûr pas toujours de manière éclatante (95% de tous les avortements légaux se font dans 6 cantons: Zh, Vd, Ge, Ne, 10 cantons ne reconnaissent absolument pas l'avortement légal.) Dans certaines villes on a fait des tas de choses: des stands dans la rue, des projections de films et de matériel de propagande et d'explication sur la contraception et l'avortement. L'élaboration de ce matériel médical à partir de rien, la venue des femmes des groupes Self-help-américains ont rendu possible des actions plus dures dans d'autres villes. On a réussi à forcer les médecins à

accepter des visites collectives, on est allé discuter les prix, la qualité des visites gynécologiques, les méthodes d'avortement. A Genève on a même forcé les portes de l'institution en obligeant un grand ponte de la gynécologie de faire un avortement par aspiration à l'hôpital. Nous avons bien rigolé aussi quand les filles allemandes ont perturbé des cérémonies religieuses. Dans ce sens, le Contre-congrès a marqué la fin d'une étape. En entrant dans la salle du congrès officiel de l'Année de la Femme, on a forcé les officielles de réaffirmer leur position initiale sur l'avortement.

Le 4 mars de cette année a débuté le débat sur l'avortement au Conseil national. Lui avait précédé d'interminables discussions au sein même du Conseil fédéral et à l'intérieur des commissions parlementaires. Furgler, en tant que catholique réactionnaire était pour la solution la plus restrictive, plus restrictive encore que la pratique actuelle dans certains cantons. La commission parlementaire, elle, était pour la solution délais, donc la plus "progressiste" si on peut dire. Bien sûr la Conseil fédéral finit par se décider pour une solution intermédiaire et on dispensa même le Furgler en question de présenter la position du Conseil, ceci pour des raisons de "conscience". On pensait donc en bonne logique de compromis que cette position serait à priori débattue par l'Assemblée nationale. Le débat fut un modèle d'intrigues de coulisses et de manipulations "démocratiques". L'Assemblée nationale s'opposa finalement à toute libéralisation de l'avortement. Furgler triomphait !

Quelle rage on a eu, comme la plupart des femmes en Suisse. Et on a pas pu ni su exprimer cette rage.

La réponse à la décision du Conseil national a été la manifestation nationale du 15 mars 1975 organisée par tous les MLF de Suisse, à Zurich. Le thème en était "des enfants ou non c'est nous qui décidons".

S'il s'agissait de réaffirmer nos objectifs autonomes (la lutte des femmes contre la médecine et ses institutions) alors on ne voit pas pourquoi on a dû passer par une alliance démocratique avec les groupes "progressistes" pour appeler à cette manifestation. Sans doute aurions nous dû donner une autre réponse à la provocation du Parlement... Ce n'est pas avec des alliances qu'on se renforcera.

Désormais les femmes n'ont plus rien à voir avec une nouvelle campagne sur l'avortement. Les hommes politiques n'ont qu'à poursuivre leurs magouilles, car ce que les femmes avaient à dire, elles l'ont déjà dit.

Si les parlementaires du Parti du Travail aux libéraux se sont mis d'accord pour soutenir la nouvelle initiative du MPLDA, qu'ils ne comptent pas sur nous. Qu'on ne vienne pas nous proposer de faire encore une fois les "manoillons" pour récolter les signatures. Il est vrai que ces derniers temps l'autonomie organisée des femmes s'est moins manifestée publiquement et pour beaucoup d'entre nous ce pourrait être la tentation de l'activisme qui nous ferait nous relancer dans la cueillette des signatures. Le Conseil des Etats, puis peut-être le "peuple" et les cantons vont encore s'occuper de l'avortement à leur manière.

Mais nous pensons que c'est se moquer des femmes que d'oser leur demander une signature pour une chose à propos de laquelle elles ont manifesté cent fois déjà leur détermination.

APRES 4 ANS DE LUTTES, DEMANDER ENCORE UNE SIGNATURE A UNE FEMME C'EST UNE INSULTE!



DIE HERREN
AERTZTE.
SUFFRAGETTE
CHRISTABEL
PANKHURST

MM. LES
MEDECINS
LA TORTURE
GOUVERNEMENT
ANGLAIS?

Le Suffrage pour les femmes
ASSEMBLEE
DES SUFFRAGETTES
Lundi le 11 Août
MRS PANKHURST

THE
GOVERNMENT
IS
MURDERING
WOMEN!

FRAUENSTIMMRECHT!
Öffentliche Versammlung
der
SUFFRAGETTEN
Mrs. PANKHURST

Crise et salaire pour le travail ménager

Il y a trois questions principales à évoquer dans l'analyse de la crise actuelle du capitalisme. 1) quelles sont les relations de pouvoir entre capital et classe ouvrière aujourd'hui internationalement? (quelles relations de pouvoir sont mises à jour par l'intensité de la crise capitaliste?). 2) Qu'est-ce que la planification capitaliste? C'est-à-dire qu'est-ce que la planification capitaliste pendant et après la crise? 3) Quelles sont les nouvelles possibilités et dimensions de lutte qui sont ouvertes par la crise?

Nous ne devons pas voir la crise comme quelque chose qui nous touche plutôt au Canada ou aux USA, mais comme quelque chose qui touche la classe ouvrière dans le monde entier. Nous ne devons pas voir la crise comme un phénomène local, domestique, mais comme un processus international. Ceci est crucial avant tout parce que le capital planifie au niveau international. Ceci signifie que lorsqu'ils planifient leur stratégie pour l'Espagne ou l'Italie, les capitalistes le font en ayant Detroit ou le Japon en tête. Nous devons donc avoir une perspective internationale parce qu'ainsi nous pouvons voir quel rôle nous sommes censées jouer dans leurs schémas; et nous pouvons voir comment nous pouvons contre-attaquer le plus efficacement, et éviter des tactiques ou des objectifs qui feraient leur jeu. L'autre point est que toutes les fois que nous considérons seulement notre situation locale, notre force locale, le capital semble tout puissant. Mais si nous avons une perspective internationale, nous voyons que les rapports de force sont en notre faveur; nous comprenons que la plupart de la population mondiale aujourd'hui est en train de s'unir contre le capital. Et nous comprenons aussi que notre situation particulière n'est pas un accident mais est la règle. Malcom X disait souvent: "Vous ne pouvez pas limiter votre lutte à un petit voisinage, ou une petite communauté, ou un petit pays" parce que "ce qui arrive à l'un d'entre nous arrive à nous tous". Donc, en paraphrasant Malcom X, nous ne pouvons nous permettre d'être limitées à une pensée domestique, parce que le capitalisme n'est pas seulement une question domestique, et il n'y a aucune action aujourd'hui dans aucun pays qui portera des fruits avant que l'action ne tende à la lutte internationale totale. C'est pourquoi il faut parler de la crise non comme elle existe à Brooklyn, au Québec ou à Londres, mais comme d'une chose qui touche la classe ouvrière, femmes et hommes, dans le monde entier.

Lorsque nous parlons de la crise, nous devrions d'abord faire bien attention à ne pas confondre les aspects de la crise qui découlent du fait que le CAPITAL EST EN CRISE (par ex. effondrement de la productivité qui a été une tendance constante à travers les années soixante et septante sur une échelle internationale, l'incapacité du capital à maintenir des niveaux adéquats de profits) et les aspects qui sont ARTIFICIELLEMENT CREEES PAR LE CAPITAL pour restaurer la discipline et son contrôle politique sur la classe ouvrière (par ex. les licenciements, l'inflation, les rationnement de nourriture, etc.)

Nous devons aussi faire attention à ne pas accepter la manière mystifiée dont la gauche a analysé la crise. Si vous écoutez la gauche, dans presque tous les cas, vous avez l'impression que la crise est une sorte de maladie organique qui attaque le capital périodiquement, surtout parce que le capital est irrationnel, anarchique et ne sait pas comment s'organiser (du point de vue de la gauche, non seulement la classe ouvrière, mais aussi le capital n'a pas de "conscience de classe"). Aux USA, la gauche dit que le capital est en crise à cause de la guerre du Vietnam; que dans la guerre, le capital a gaspillé un tas de ressources, et que maintenant, ils en paient le prix. Ou bien ils trouvent d'autres justifications: Ils disent que les pays arabes sont en train de s'unir, que les USA sont en train de perdre leur hégémonie et que c'est pour cela que le capital est en crise. Mais quelle que soit leur explication, ils ne lient jamais la crise à la lutte de la classe ouvrière. C'est parce que la gauche analyse le capital EN SOI, indépendamment de la classe ouvrière, comme quelque chose qui est totalement auto-créateur, auto-développant, et parfois auto-destructeur. Ils ne peuvent concevoir que la classe ouvrière a quelque chose à voir avec la manière dont le capital se développe et les choix qu'il fait. La classe ouvrière est seulement une victime du capital, un appendice du capital, un coût de production, plutôt que la force principale qui détermine la planification capitaliste. De fait, la gauche va jusqu'à DEFENDRE LA CLASSE OUVRIERE DE L'ACCUSATION D'AVOIR PROVOQUE LA CRISE. Parce que ce serait une honte si les travailleurs avaient mis le capital en crise. Ainsi ils s'évertuent à soutenir que la crise n'est pas de notre faute.

Le capital, au contraire, est très conscient du comment et du pourquoi de la crise. Il sait qu'il s'agit d'une crise économique et politique, d'une crise d'accumulation, de développement, et ceci signifie que c'est une CRISE DU MECANISME DE CONTROLE QUE LE CAPITAL A SUR LA CLASSE OUVRIERE.* De fait, nous ne pouvons pas comprendre cette crise sans examiner les luttes qui ont eu lieu à l'échelle mondiale dans les années soixante et septante. Ce qui est si particulier des années soixante et septante est le fait que le capital était attaqué simultanément sur deux fronts. Je ne dis pas que c'était la première fois dans l'histoire du capital, mais clairement il y avait une crise sur deux fronts. Le capital était atta-

* Il y a bien sûr des aspects de la crise qui ne sont qu'INDIRECTEMENT liés à la lutte de la classe ouvrière. Par exemple, l'effondrement financier dû à des spéculations erronées sur le marché de l'eurodollar; étant incapable d'obtenir assez de capital par des "investissements productifs", le capital a dû se replier de plus en plus sur des spéculations sur le marché financier, etc. Mais même dans ce cas, c'est à cause de la chute de la productivité dans les fabriques et la communauté que le capital a dû se replier sur la spéculation financière.

qué d'une part dans les fabriques par les travailleurs salariés, et dans les communautés par les travailleurs non-salariés. A l'échelle internationale dans les années soixante et septante, nous voyons un énorme refus du travail de la part des ouvriers salariés (avant tout les travailleurs dans les usines). On peut voir cela par le nombre de grèves et par le fait que, internationalement, lorsque les salaires commençaient à monter, la productivité descendait. *Voilà CE QU'EST LA CRISE CAPITALISTE. Et toutes les fois que ces travailleurs n'avaient pas la force de mener une lutte ouverte, organisée, leur refus prenait la forme d'une résistance passive: absentéisme, sabotage, ralentissements, qui ont augmentés à travers les années soixante. L'histoire est la même qu'on regarde l'Angleterre, le Canada ou les USA, l'Italie, la France, l'Argentine, le Chili. De fait, une des caractéristiques de cette période est l'homogénéité des luttes dans l'usine du point de vue des objectifs et des formes de luttes - et ceci à un niveau international. Non seulement les ouvriers refusaient de plus en plus de travailler, ils refusaient aussi les instruments de la discipline capitaliste dans l'usine : les syndicats.

Deux thèmes ont été reproduits dans la presse capitaliste ces dernières années: le "blues des cols bleus" et la désaffection des syndicats". C'est-à-dire que les travailleurs sont aussi "aliénés" des syndicats qu'ils le sont du travail, parce qu'ils se rendent compte que la seule fonction des syndicats dans les usines est de garantir le prix de leur force de travail pour que le capital puisse planifier plus loin, de négocier le prix du travail et veiller à ce que le capital ne perde pas dans la négociation. Récemment, au cours de la grève des travailleurs du DAILY NEWS à New York, le chef du syndicat fut appelé à la cour et le juge lui demanda de ramener les hommes au travail. "Ne pensez-vous pas que j'ai essayé?" lui répondit le syndicaliste - "Quelle sorte de syndicaliste êtes-vous" dit le juge "si vous n'arrivez pas contrôler vos hommes vous devriez démissionner". Ce juge avait la vue courte, parce que LE REFUS DES SYNDICATS est si étendu, que "changer le chien de garde" ne suffit pas. Il s'agit d'une crise très grave, parce que lorsque les travailleurs refusent la discipline capitaliste, tout le système social, politique et économique est en danger. Ce n'est pas un hasard si les luttes des travailleurs ont fait tomber des gouvernements - comme en Angleterre les mineurs - et causé une crise institutionnelle, parce que tout l'appareil social est basé là-dessus et fonctionne pour l'accumulation du capital. C'est pourquoi la crise est à la fois économique et politique. Le refus de la production capitaliste et de la loi capitaliste a été si loin que le directeur du British International Affairs disait récemment en relation avec l'Angleterre: "Ce que nous avons aujourd'hui, c'est une dictature négative du prolétariat" (New York Times, avril 1975).

* Même en Chine il y a eu une quantité de luttes. La Révolution culturelle des années soixante était une lutte de classe massive qui continue toujours - au point que l'été dernier le district industriel de Wuhan était en effervescence et en février 1975 les dockers de Shanghai manifestaient, portant des pancartes qui disaient: "être les patrons des docks et non les esclaves du tonnage"(ce qui explique pourquoi, dans un mouvement sans précédent dans un pays socialiste, la nouvelle constitution chinoise a reconnu le "droit de grève".)

Au même moment pendant les années soixante et septante, il y a eu une grave crise de discipline à l'extérieur de l'usine. On a déjà relevé la lutte des Noirs aux USA qui trouva la base de son pouvoir dans la communauté. Il y a eu aussi les luttes des étudiants dans la plupart des pays du monde, des prisonniers, des femmes, et les luttes des paysans ou plus précisément des travailleurs agricoles (par exemple au Vietnam, au Chili, au Bangladesh). Chez les femmes il y a eu des luttes à propos de l'assistance publique, des grèves de loyers, des occupations de maisons, des luttes contre les prix, etc. Ces dernières ont été aussi importantes dans le Tiers-monde que dans les métropoles. Mais il y a aussi un type de lutte souterraine que nous avons à redécouvrir et à réinterpréter. Ce sont les luttes qui sont invisibles, parce qu'elles n'ont pas pris une forme organisée, et pourtant elles nous donnent la mesure de la rébellion des femmes à travers le monde. La gauche ne l'a jamais vue, et peut-être que nous non plus ne la voyons pas aussi clairement qu'il le faudrait, mais le capital le sait. Aux USA et en Angleterre, durant les derniers mois, on a parlé de la CRISE DE LA FAMILLE et les programmes politiques en faveur de la famille sont prioritaires dans la planification capitaliste parce que la famille est l'institution-clé dans la formation de la force de travail. Ce que les bourgeois entendent par la "crise de la famille", c'est que les femmes refusent le travail ménager; elles refusent certains rythmes de travail, elles refusent d'imposer une certaine discipline à leurs enfants, et, en général, elles refusent les conditions du contrat de mariage. Une des choses qui (après tant de discussions sur la "surpopulation") a tracassé les planificateurs capitalistes est que dans certaines zones le taux de natalité descend, c'est-à-dire qu'ils voudraient qu'il ne descende que pour certaines personnes (les gens de l'assistance, etc.) comme ils disent, c'est le "contrôle de la qualité". Mais le taux de natalité est descendu dans chaque pays et en tout cas au-delà de leur planification. Ainsi, les journaux disent maintenant que si nous continuons sur cette voie nous serons bientôt à un niveau critique, et ceci est dangereux, non pas parce qu'ils ont besoin de plus de travailleurs, au moins aux USA, mais parce que le taux de natalité descend "pour des raisons propres à lui", indépendamment de leur planification. Ceci veut dire que les femmes refusent de sacrifier leur vie pour avoir trois enfants, même deux. Beaucoup de femmes ne veulent même pas en avoir un, parce qu'elles se rendent compte du prix qu'elles doivent payer pour cela, parce que chaque enfant est plus de travail pour elles. En d'autres termes, l'écroulement du taux de natalité est un signe que les femmes REFUSENT LE TRAVAIL MENAGER et le capital en est effrayé. Une autre chose qui les préoccupe est que les femmes n'ont pas accompli convenablement leurs fonctions de mères et d'épouses. Toutes les fois qu'ils parlent d'enfants rebelles (école buissonnière, crimes juvéniles, alcoolisme chez les jeunes, fugues etc.) ils savent que la racine du problème est que les mères n'exercent pas la discipline attendue. Et l'Etat s'immisce de plus en plus dans la communauté pour prendre et socialiser certaines fonctions que les femmes refusent d'accomplir (par exemple droguer des enfants "superactifs", etc.) Les divorces, "l'illegitimité", les familles avec une femme chef de famille ont augmenté d'une manière sans précédent et tout ceci exprime le REFUS des femmes du travail ménager. Il y a aussi eu une augmentation des infanticides et des abus exercés contre des enfants; le taux d'infanticide a doublé chaque dix ans. Ceci, évidemment, n'est pas une lutte mais l'expression directe de notre rage et de son potentiel explosif. Une autre menace à la stabilité de la famille est le développement du mouvement des lesbiennes. Or, le capital n'est pas par sa nature nécessairement contre l'homosexualité. Par exemple, dans l'histoire du capitalisme, l'homosexualité masculine a été tolérée et parfois encouragée. (Dans l'Allemagne nazie qui était entièrement

basée sur le culte de la maternité, c'est-à-dire sur la plus brutale oppression des femmes (qui étaient censées produire des enfants pour les usines et pour l'armée), il y avait une forte culture homosexuelle masculine. Mais la question est différente lorsque c'est de l'homosexualité FEMININE qu'il s'agit) car dans notre cas l'homosexualité attaque une condition très spécifique de notre production.

Les luttes des non-salariés dans la communauté et le Tiers-monde ont sérieusement limité la mobilité du capital. C'est pour cette raison qu'il lui est si difficile de reprendre le contrôle, et c'est pourquoi il est si pessimiste et vague quant à l'issue de la crise. C'est de plus en plus difficile pour le capital de retrouver son contrôle sur la classe ouvrière soit en s'expatriant dans le Tiers-monde soit en amenant des immigrés dans les métropoles, soit en changeant la composition de la classe ouvrière dans les usines (en y amenant des femmes, des jeunes, des noirs, des immigrés), ou simplement en licenciant des gens. Par exemple, le chômage - ou le "old time religion" comme ils l'appellent - ne fonctionne plus comme avant. Aujourd'hui lorsqu'ils expulsent des gens du travail salarié, ceux-ci vont à l'assistance ou ils ont des assurances-chômage, ou ils commencent à occuper des maisons, à auto-limiter des loyers, à piller des magasins, etc. Ce n'est pas par hasard que dans certains pays (USA, France, etc.) l'assurance-chômage a été prolongée d'une année, et qu'aux USA, le gouvernement fédéral a pris des dispositions chaque fois que les "fonds de compagnies" étaient "épuisés". Les capitalistes savent qu'ils risquent des émeutes. De fait, le débat qui a lieu aujourd'hui à l'intérieur du capital sur la manière de combattre l'inflation ou la récession est actuellement un débat sur jusqu'où peuvent-ils aller, avant que les gens ne prennent les armes. Pendant ce temps, juste pour être sûr, le maire de Los Angeles a annoncé qu'ils étaient en train d'entraîner des équipes de "contrôle des atroupements" dans "l'éventualité de désordres civils" (émeutes pour la nourriture, luttes sur le travail, etc.) Newsweek, février 5 1975); et partout dans le monde, ces dernières années, les armées ont été restructurées pour se mesurer "avec l'armée de l'intérieur". Le discours de Cefis (président de la Montedison en Italie) à l'armée sur le caractère INTERNATIONAL du capital et la nécessité qui en découle de dépasser le préjugé de l'ennemi à la frontière" est un chef-d'oeuvre à cet égard.

Un autre exemple du pouvoir des non-salariés dans la limitation de la mobilité du capital, est la manière dont les luttes dans la communauté ont affecté les plans du capital dans les usines. L'Angleterre et les USA en sont le meilleur exemple. Aux USA, pendant l'ère Kennedy on discutait beaucoup des merveilles de l'automatisation. La technologie allait être la solution à tous les problèmes, et particulièrement au problème de la croissance des salaires. Le capital a toujours utilisé la technologie pour remplacer les travailleurs qui étaient devenus trop chers. Mais à la fin des années soixante, on ne disait plus un mot sur la technologie. Le mouvement écologique, au contraire, commença à mettre en évidence toutes sortes de méfaits de la technologie, pollution, etc. Et cela a culminé dans la crise de l'énergie, qui -comme Sandy Rose l'écrivait dans Fortune - posait la nécessité de l'utilisation plus "humaine" de l'énergie, c'est-à-dire plus de force de travail. Malgré toute l'idéologie le fait reste que, en Angleterre comme aux USA, le capital n'a pas investi substantiellement dans une nouvelle technologie pendant longtemps. Pourquoi en est-il ainsi? Il est clair qu'il ne pouvait se permettre d'aller de l'avant avec un processus d'automatisation dans une situation où expulser les gens des usines ne voulait plus dire qu'ils mourraient de faim et priaient pour des places de travail, mais qu'ils deviendraient un "coût social".

Lorsque les non-salariés deviennent un coût social massif, lorsqu'il vont à l'assistance au lieu de faire la queue devant la porte des usines, le capital y songe à deux fois avant d'expulser les gens du travail salarié.

J'aimerais à présent parler de ce que le capital est en train de planifier. Et ensuite des possibilités de luttes que nous avons. Certainement le capital a des plans, mais la première chose qu'il doit mener à bien avant de les mettre en oeuvre, est de retrouver le contrôle politique. Ce n'est pas possible pour les capitalistes de reconverter l'économie à l'échelle nationale et internationale avant qu'ils aient retrouvé le contrôle. Avant qu'ils soient sûrs que les travailleurs, salariés et non-salariés, aillent travailler, que les familles procurent à nouveau une certaine stabilité, ils ne feront plus d'investissements. Parce que le blocage des crédits n'est rien d'autre qu'une grève capitaliste : les capitalistes font la grève. Ils sont d'accord d'attaquer leurs propres profits temporairement pour contrôler la classe ouvrière. Ils sont d'accord de fermer les fabriques, de bloquer les investissements, d'arrêter le processus d'accumulation pour une certaine période afin de casser les reins aux travailleurs et de faire accepter une certaine discipline de travail et naturellement donner moins d'argent (toute l'idéologie de la croissance zéro réside en cela). C'est leur priorité absolue et c'est aussi ce qui rend si difficiles les prévisions. Parce que ce qu'ils veulent planifier, et la mesure dans laquelle ils seront capables de le faire passer DEPEND DE NOTRE REPOSE, dépend du niveau de pouvoir que la classe ouvrière est capable d'organiser pour résister à leurs plans. Ainsi, nous ne pouvons prédire exactement parce qu'entre autre ceci voudrait dire considérer leurs plans indépendamment de nos luttes pour y résister. Mais nous pouvons voir les tendances générales.

Il y a actuellement clairement deux politiques: une pour l'usine et une pour la communauté, bien qu'elles ne soient pas sans liens. Dans les usines une des tendances qui devient de plus en plus actuelle c'est la reconversion de la chaîne de montage, ou comme ils l'appellent, l'"humanisation du travail". Le capital, en fait, a découvert que la chaîne de montage est "aliénante" et, Suède en tête, dans le monde entier on expérimente des "chaînes" alternatives: mini-chaînes, travail d'équipe etc. Le but est de créer de plus petites unités de production, où les travailleurs travaillent plus "en coopération" (par exemple en se SUPERVISANT LES UNS LES AUTRES et en SE SUBSTITUANT LES UNS AUX AUTRES LORSQU'UN DE L'EQUIPE EST ABSENT), ou au lieu de "seulement visser un boulon", ils assemblent par exemple toute une voiture, et à côté de cela, ils organisent leur travail, et ainsi ils ont l'impression d'être plus "créatifs". C'est le "job enrichment" : la productivité n'est plus calculée sur le travailleur individuel mais sur l'équipe (si un travailleur ralentit cela affecte la productivité de toute l'équipe). Ce n'est pas un hasard que cela soit présenté comme la voie de l'avenir, et que là où cela a été expérimenté les coûts de production aient baissé. Il est vite devenu clair qu'on avait ainsi besoin de moins de travailleurs. Et ce n'est pas un hasard si aux USA comme en Suède, partout où des équipes de production ont été introduites, ils ont choisi des femmes pour y travailler. De fait, la production en équipe, avec sa notion de "participation", auto-contrôle, "responsabilité" etc., est une tentative d'introduire à l'usine les conditions qui ont toujours été les caractéristiques du travail à la maison. C'est une tentative de rapprocher la production industrielle de la production domestique. Le deuxième aspect de la place de travail que les capitalistes doivent rajeunir, ce sont les syndicats, parce qu'ils savent que tels qu'ils sont tout le monde les déteste. C'est

pourquoi dans chaque pays il y a eu une puissante tendance cherchant à donner aux syndicats un "nouveau militantisme". En Angleterre, aux USA, au Canada, il y a eu un mouvement pour "la démocratie dans les syndicats" dans lequel la gauche a été sciemment utilisée. (Le cas le plus typique où l'appel pour "la démocratie dans le syndicat" a été utilisé a été la réorganisation des U. M. W. aux USA, qui amena à l'élection de Miller, le même Miller qui quelques mois auparavant avait fait de son mieux pour forcer "démocratiquement" la main aux travailleurs pendant la grève des mineurs.)

Dans la mesure où la communauté est concernée - et ici nous devons parler en premier lieu des femmes - le capital est dans un dilemme, car d'une part, à travers l'inflation, il force de plus en plus de femmes à prendre un deuxième travail (en Europe, certains pays proposent de substituer le travail FEMININ au travail IMMIGRE qui devient trop cher), et d'autre part, il a besoin de "stabiliser" la famille - bien qu'il n'y ait pas de politique capitaliste unifiée en ce qui concerne le rapport travail ménager - productivité.

Ce printemps s'est tenu à Bucarest une conférence sur la "politique démographique" fréquentée par des représentants des Etats du monde entier (ce qui indique déjà qui contrôle internationalement notre travail). C'était une conférence sur la productivité, pour décider combien de travailleurs devraient être produits et dans quelles conditions. A cette conférence, le camp capitaliste s'est montré divisé. D'une part, il y avait les "pays industrialisés" qui sont de plus en plus préoccupés par l'explosion des communautés de couleur dans les métropoles et l'explosion du Tiers-monde (c'est à dire concernés par les luttes contre l'absence de salaire aussi bien dans les métropoles que au Tiers-monde) et, de ce fait, insistent pour "contrôler la population". D'autre part, il y avait les pays socialistes et certains pays du Tiers-monde (comme le Brésil et l'Argentine) qui planifient leur développement sur la base de la disponibilité et le bas prix de la force de travail.

Il y a d'autres aspects du travail ménager toutefois, sur lesquels tout le monde est d'accord. Par exemple, la question de la "stabilité de la famille" est fondamentale dans chaque pays, et d'autant plus dans la situation créée par la crise. La presse insiste continuellement - et ceci dans de nombreux pays - que dans ces temps difficiles nous avons besoin de liens de famille plus solides; cela fait partie du nouvel "effort spirituel" auquel le capital fait toujours appel lorsqu'il diminue les salaires. Mais derrière cette idéologie, il reste le fait que la famille, c'est-à-dire les femmes, est supposé fonctionner comme amortisseur pour la crise - on attend de nous que nous travaillions plus pour compenser le fait que nous avons moins d'argent, et de donner un appui émotionnel à nos maris sans emploi, etc. Une autre raison pour laquelle la stabilité de la femme est une priorité absolue est le fait de la révolte croissante de la jeunesse qui doit être mise en échec. A cet égard nous pouvons déjà voir ce que sont les plans du capital. Dans certains cas, ces plans sont déjà au stade expérimental. Avant tout, on est en train de mettre sur pied des "agences de communauté", c'est-à-dire des agences financées par le gouvernement pour le contrôle de la communauté. Ceci servira à favoriser la "thérapie de famille" la distribution de médicaments pour les enfants "hyperactifs" (d'après le Business Week aux USA 5 millions d'enfants prennent journalièrement une variété de médicaments calmants procurés par les écoles ou les centres dans les communautés. La chimiothérapie engloutit l'argent, même les syndicats distribuent du methadone dans les usines aux ouvriers.) On parle aussi de mettre sur pied des écoles pour femmes, c'est-à-dire des classes pour apprendre aux femmes comment être de "bonnes mères" (il y aura toutes sortes

de classes, certaines seulement pour les femmes, d'autres pour la femme et le mari, etc.) Il est intéressant de voir que dès que la femme se rebelle contre son travail, il devient immédiatement clair qui est le superviseur et le bénéficiaire de ce travail, car l'Etat s'en mêle immédiatement pour REPRENDRE DIRECTEMENT les fonctions que les femmes refusent de remplir. Et, de fait, la lutte des femmes contre le travail ménager devient de plus en plus une lutte contre l'Etat. Nous l'avons déjà vu avec la lutte des mères pour l'assistance dans les années soixante, et nous le voyons aujourd'hui dans la lutte en cours des femmes pour résister à l'intensification de leur travail imposée par l'Etat. Un exemple très clair est la lutte contre la "dé-institutionnalisation", c'est-à-dire le processus à travers lequel l'Etat, aux USA et dans d'autres pays, essaie de démanteler certaines institutions (hôpitaux, cliniques, institutions pour les enfants, etc.) apparemment dans un "but humanitaire", en réalité parce qu'il veut réduire les coûts de ces institutions et remettre les soins donnés par l'institution dans nos mains. L'Etat doit, toutefois, affronter le problème que les femmes se rebellent de plus en plus contre le travail ménager et contre leur condition de non-salariée. Dans une étude sur le travail aux USA commandée par les H.E.W. en 1973, on peut lire le passage suivant: "Dans la plupart des programmes fédéraux, le travail est identifié avec le travail payé. En prenant le travail ménager comme un exemple, nous pouvons voir les conséquences psychologiques et sociales nuisibles de cette définition courante. Une ménagère par cette définition ne travaille pas. Mais ironiquement si ses services sont remplacés par une gouvernante, une cuisinière, ou un babysitter, ces remplaçantes sont définies comme travaillant parce que leurs salaires contribuent au PNB. C'est clairement une contradiction de dire qu'une femme qui s'occupe de ses propres enfants ne travaille pas et de dire qu'elle travaille si elle s'occupe des enfants d'une autre femme. En termes sociaux, économiques et psychologiques, ce rapprochement travail - argent a produit le synonyme travail-salaire. De ce fait, le travail qui n'est pas payé n'est pas considéré aussi valable que le travail payé... On s'étonne dès lors de l'effet que ce dénigrement du travail non payé a sur le NON-VOULOIR - APPAREMMENT COURANT - DE CERTAINES MERES ET DE CERTAINS PERES DE DONNER DU TEMPS AUX SOINS ET A L'EDUCATION DE LEURS PROPRES ENFANTS. Cette société semble avoir dangereusement dégradé le travail le plus important qu'un être humain puisse faire. Pour l'amour de nos enfants et le futur de notre société une DEFINITION DIFFERENTE DU TRAVAIL servirait pour cela comme meilleur guide".

On parle de définitions différentes du travail, et on suggère aussi -de façon à le rendre plus acceptable- la sécurité sociale et peut-être une allocation familiale. On est loin de nous proposer un salaire pour le travail ménager; bien que certaines femmes soient préoccupées du fait que de tels discours se rapprochent de notre point de vue et que cela prouverait ainsi que celui-ci est récupérable stratégiquement. Mais c'est précisément le contraire que cela prouve: c'est-à-dire que nous attaquons au bon endroit et que le coup a touché. Et s'ils nous proposent le petit doigt nous prendrons tout le bras.

Quelles possibilités d'action la crise actuelle ouvre-t-elle? avant tout, ce qui arrive aujourd'hui parle directement en faveur de notre stratégie, parce qu'aujourd'hui nous pouvons voir clairement comment le capital utilise l'absence de salaire sur une échelle de masse comme une discipline de travail. Cette tactique a été utilisée dans le passé avec une moitié de la population mondiale, maintenant on l'étend aussi à l'autre moitié. On fait de tous des non-salariés de manière permanente ou temporaire - pour faire descendre les salaires, et de fait

beaucoup de syndicats sont en train - du moins aux USA - d'accepter que les salaires soient baissés et ils renégocient leurs contrats pour sauver des emplois! Le fait que le CAPITAL UTILISE L'ABSENCE DE SALAIRE POLITIQUEMENT, rend évident que notre lutte contre l'absence de salaire est une lutte politique, c'est-à-dire une lutte qui est directement dirigée contre l'Etat. Et cela rend évident que la lutte pour un salaire pour le travail ménager (la lutte pour faire payer au capital le coût social de la reproduction) n'est pas seulement une lutte féministe, mais la lutte de toute la classe ouvrière. Dans la situation actuelle, de fait se battre pour des emplois est SUICIDAIRE POUR CHAQUE TRAVAILLEUR. D'abord parce que nous ne voulons pas plus de travail, mais plus d'argent et moins de travail, ce qui est la raison pour laquelle les manifestations pour "la défense du poste de travail" ont si peu de succès parmi les travailleurs...

Ensuite, parce que, en demandant des emplois, inévitablement nous nous battons les uns contre les autres, nous permettons au capital de nous réduire à la compétition sur le marché du travail. De fait, le capital compte là-dessus : il veut des travailleurs qui reprochent la crise à d'autres travailleurs; ce qui est en train de se passer aux USA autour de l'ancienneté est très significatif : les noirs et les femmes sont utilisés pour lutter contre les travailleurs blancs mâles pour leur enlever les postes de travail qui sont de plus en plus rares; le capital utilise aussi la menace de l'absence de postes de travail pour discipliner les immigrants qui deviennent dans chaque pays de plus en plus militants et de ce fait plus chers. (Aux USA, alors que des tas de travailleurs sont sans salaire, on fait passer des lois qui permettent aux enfants de 5 à 14 ans d'être employés dans les champs comme cueilleurs, sans garantie de salaire minimum.) Finalement, alors que le capital fait grève, et ferme les usines, pour beaucoup de travailleurs la lutte dans la communauté est la seule alternative possible, plutôt que de demander au capital d'ouvrir les portes des usines. De fait, dans de nombreux pays, les travailleurs qui ont été licenciés se réorganisent dans la communauté parce que la communauté est l'endroit où la richesse sous forme de consommation est présente. Les maisons, les transports, les supermarchés, les hôpitaux, les bureaux de l'assistance, etc. : ce sont tous des endroits où nous pouvons organiser notre pouvoir, ce sont tous des moments de lutte pour nous réapproprier ce qui nous appartient, des luttes pour le salaire pour le travail ménager.

Nous, les femmes, nous sommes clairement les premières protagonistes de ces luttes parce que nous vivons d'abord dans la communauté, et c'est pourquoi nous pouvons le mieux y organiser notre pouvoir. C'est aussi parce que nous sommes censées payer le prix le plus élevé dans la période de crise. Nous sommes censées absorber tous les conflits que cause la crise. Ce n'est pas pour rien qu'on commence à nous parler de cuisine "bon marché" et d'économies. Tout ceci veut dire que nous sommes censées travailler plus. Cela signifie: passer plus de temps à faire les courses, car il faut aller dans les endroits qui offrent la marchandise la moins chère; il faut compter les sous et passer des heures au comptoir en surveillant les prix - comme si ça les empêchaient de monter... Cela signifie laver les choses à la main plutôt que d'utiliser les salons-lavoirs. Cela signifie fournir plus de support psychologique à nos hommes chancelants. Maintenant nous pouvons utiliser tous ces espaces où le capital essaie de nous utiliser, et les utiliser contre lui.

A PARTIR DES INFORMATINS DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE CES DEUX DERNIÈRES ANNEES CONCERNANT LES FEMMES D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE, NOUS AVONS COMMENCÉ A NOUS FAIRE UNE OPINION SUR CE QU'EST LA POLITIQUE PRATIQUÉE EN CE MOMENT EN SUISSE DANS CE DOMAINE PARTICULIER.

LES QUELQUES EXEMPLES QUE NOUS TRAITONS DANS CE JOURNAL CONCERNANT POUR LA PLUPART ZURICH, PARCE QUE C'EST LA RÉGION DE ZURICH REPRÉSENTÉ PAR CERTAINS ASPECTS, DANS CE DOMAINE AUSSI' UNE POINTE AVANCÉE DE L'INITIATIVE CAPITALISTE.

AUX QUESTIONS QUI SE POSAIENT AU FUR ET A MESURE, NOUS AVONS ESSAYÉ DE RÉPONDRE EN CHERCHANT DU MATÉRIEL SPÉCIFIQUE: RÉGLEMENTS, STRUCTURES D'INSTITUTIONS, NOMS, ETC..NOUS AVONS AUSSI ÉSSAYÉ DE VÉRIFIER NOS HYPOTHÈSES DE TRAVAIL SUR CE QUE REPRÉSENTE LE TRAVAIL MÉNAGER (TRAVAIL NON SALARIÉ INSERÉ DANS L'ORGANISATION CAPITALISTE DU TRAVAIL) EN LES CONFRONTANT AU MATÉRIEL RASSEMBLÉ. CE N'EST QU'UN DÉBUT.

IL Y A INFINIMENT DE POINTS A CONNAÎTRE, DE RELATION A ÉTABLIR. AU DELÀ DE LA PRISE DE CONSCIENCE EN GÉNÉRAL DE NOTRE CONDITION D'EXPLOITÉES ET D'OPPRIMÉES, NOUS CROYONS EN EFFET INDISPENSABLE DE RÉPÉRER NOS ENNEMIS ET LE TERRAIN DE L'AFRONTEMENT, POUR RÉUSSIR ENFIN A POSER DE FACON PLUS CLAIRE NOTRE EXIGENCE DE POUVOIR.

SI VOUS VOULEZ DES RENSEIGNEMENTS

SI VOUS AVEZ DES RENSEIGNEMENTS A NOUS DONNER

SI VOUS VOULEZ TRAVAILLER AVEC NOUS

SI VOUS AVEZ PLUS D'IDÉES

SI VOUS VOULEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS

VOICI DEUX ADRESSES OÙ VOUS POUVEZ NOUS ATTEINDRE:

GRUPPE "BEZAHLT UNS DIE HAUSARBEIT"

FBB - FRAUENZENTRUM

LAVATERSTRASSE 4

8003 ZUERICH

GRUPE "SALAIRE POUR LE TRAVAIL MÉNAGER"

MLF - GENÈVE

CASE POSTALE 111

1227 CAROUGE

SISTEMA BIBLIOTECARIO - COMUNE DI PADOVA



SBC000185333